

Table des matières

A	Articles fournis.....	2		
B	Outils nécessaires au montage.....	2		
1	A propos de ce mode d'emploi.....	51	9	Récepteur radio externe.....
1.1	Documents valables.....	51	9.1	Apprentissage de touches d'émetteur.....
1.2	Consignes de sécurité utilisées.....	51	9.2	Extrait de la déclaration de conformité pour récepteurs.....
1.3	Définitions utilisées.....	51		
1.4	Symboles utilisés.....	51	10	Fonctionnement.....
1.5	Abréviations utilisées.....	52	10.1	Instruction des utilisateurs.....
2	⚠ Consignes de sécurité.....	52	10.2	Essai de fonctionnement.....
2.1	Utilisation appropriée.....	52	10.3	Fonction des divers codes radio.....
2.2	Utilisation non appropriée.....	52	10.4	Comportement de la motorisation de porte de garage après deux trajets d'ouverture rapides consécutifs.....
2.3	Qualification du monteur.....	52	10.5	Comportement lors d'une panne d'électricité (sans batterie de secours).....
2.4	Consignes de sécurité concernant le montage, la maintenance, la réparation et le démontage de l'installation de porte.....	52	10.6	Comportement après le rétablissement du courant (sans batterie de secours).....
2.5	Consignes de sécurité concernant le montage.....	53	10.7	Trajet de référence.....
2.6	Consignes de sécurité concernant la mise en service et le fonctionnement.....	53	11	Inspection et maintenance.....
2.7	Consignes de sécurité concernant l'utilisation de l'émetteur.....	53	11.1	Tension de la sangle crantée / courroie dentée.....
2.8	Dispositifs de sécurité contrôlés.....	53	11.2	Vérification du rappel automatique de sécurité / de l'inversion.....
3	Montage.....	54	11.3	Ampoule de remplacement.....
3.1	Contrôle de la porte.....	54	12	Réinitialisation à la configuration usine.....
3.2	Espace libre nécessaire.....	54	13	Démontage et élimination.....
3.3	Montage de la motorisation de porte de garage.....	54	14	Conditions de garantie.....
3.4	Montage du rail de guidage.....	63	15	Extrait de la déclaration d'incorporation.....
3.5	Détermination des positions finales.....	68	16	Données techniques.....
3.6	Fixation du panneau d'avertissement.....	70	17	Affichage des erreurs / messages d'avertissement et états d'exploitation.....
4	Raccordement électrique.....	71	17.1	Affichage d'erreurs et d'avertissements.....
4.1	Bornes de raccordement.....	71	17.2	Affichage des états d'exploitation.....
4.2	Raccordement de composants supplémentaires / d'accessoires.....	71	18	Vue d'ensemble des menus et des programmations.....
5	Mise en service.....	75		
6	Menus.....	77		
6.1	Description des menus.....	78		
7	Apprentissage de la motorisation.....	82		
8	Emetteur HS 5 BiSecur.....	82		
8.1	Description de l'émetteur.....	83		
8.2	Introduction / Changement de la pile.....	83		
8.3	Fonctionnement de l'émetteur.....	83		
8.4	Transmission / Envoi d'un code radio.....	83		
8.5	Interrogation de la position de porte.....	83		
8.6	Réinitialisation de l'émetteur.....	84		
8.7	Affichage par LED.....	84		
8.8	Nettoyage de l'émetteur.....	84		
8.9	Élimination.....	84		
8.10	Données techniques.....	84		
8.11	Extrait de la déclaration de conformité pour émetteurs.....	84		

Toute transmission ou reproduction de ce document, toute exploitation ou communication de son contenu sont interdites, sauf autorisation expresse. Tout manquement à cette règle est illicite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés en cas de dépôt d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'agrément. Sous réserve de modifications.

Cher client,
Nous vous remercions d'avoir opté pour un produit de qualité de notre société.

1 A propos de ce mode d'emploi

Ces instructions sont des **instructions d'utilisation originales** au sens de la directive CE 2006/42/CE. Lisez attentivement et entièrement les présentes instructions. Elles contiennent d'importantes informations concernant ce produit. Veuillez tenir compte des remarques et en particulier respecter toutes les consignes de sécurité et de danger.

Conservez précieusement les présentes instructions et assurez-vous que tous les utilisateurs puissent les consulter à tout moment.

1.1 Documents valables

Afin de garantir une utilisation et une maintenance sûres de l'installation de porte, les documents suivants doivent être mis à la disposition de l'utilisateur final :

- Présentes instructions
- Carnet d'essai joint
- Instructions de la motorisation de porte de garage

1.2 Consignes de sécurité utilisées

	Ce symbole général d'avertissement désigne un danger susceptible de causer des blessures ou la mort . Dans la partie texte, le symbole général d'avertissement est utilisé en association avec les degrés de danger décrits ci-dessous. Dans la partie illustrée, une indication supplémentaire renvoie aux explications du texte.
 DANGER	
	Désigne un danger provoquant inmanquablement la mort ou des blessures graves.
 AVERTISSEMENT	
	Désigne un danger susceptible de provoquer la mort ou des blessures graves.
 PRECAUTION	
	Désigne un danger susceptible de provoquer des blessures légères à moyennes.
ATTENTION	
	Désigne un danger susceptible d' endommager ou de détruire le produit .

1.3 Définitions utilisées

Fermeture automatique

Fermeture automatique de la porte après un certain temps depuis la position finale *Ouvert* ou l'ouverture partielle.

Commande séquentielle à impulsion

A chaque pression sur une touche, la porte part dans le sens opposé du dernier trajet de porte ou stoppe celui-ci.

Trajets d'apprentissage

Les trajets de porte, pour lesquels le déplacement, les efforts et le comportement de la porte sont nécessaires, sont mémorisés.

Fonctionnement normal

Trajet de porte suivant les trajets et les efforts appris.

Rappel automatique de sécurité / de l'inversion

Mouvement de la porte dans le sens opposé lors de la sollicitation du dispositif de sécurité ou du limiteur d'effort.

Limite d'inversion

Jusqu'à la limite d'inversion, juste avant la position finale *Fermé*, un trajet est déclenché dans le sens opposé (rappel automatique de sécurité) en cas de sollicitation d'un dispositif de sécurité. En cas de dépassement de cette limite, ce comportement est supprimé afin que la porte atteigne la position finale en toute sécurité, sans interruption de trajet.

Ouverture partielle

Seconde hauteur de tableau réglable séparément, permettant d'aérer le garage.

Temporisation

Est un laps de temps défini au cours duquel une action est attendue (par ex. sélection d'un menu ou activation d'une fonction). Si aucune action n'est effectuée dans ce laps de temps, la motorisation repasse automatiquement en mode de fonctionnement.

Déplacement

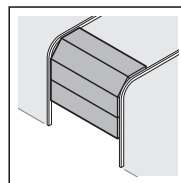
La course que la porte accomplit en passant de la position finale *Ouvert* à la position finale *Fermé*.

Temps d'avertissement

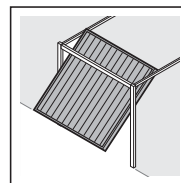
Délai entre la commande de démarrage (impulsion) et le début du trajet de porte.

1.4 Symboles utilisés

La partie illustrée présente le montage de la motorisation sur une porte sectionnelle. Si le montage sur une porte basculante diverge, ces différences seront aussi illustrées. Pour une meilleure visualisation, les lettres suivantes sont attribuées à la numérotation des figures :



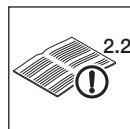
a = porte sectionnelle



b = porte basculante

Toutes les dimensions dans la partie illustrée sont en [mm].

Symboles :



Voir partie texte

Dans cet exemple, **2.2** signifie : voir partie texte, chapitre 2.2



Remarques importantes pour éviter tout dommage corporel ou matériel



Efforts physiques importants



Attention au déplacement aisé



Utilisation de gants de protection



Réglage d'usine

Affichage à 7 segments



Affichage allumé



Affichage clignotant lentement



Affichage clignotant rapidement



Point clignotant

1.5 Abréviations utilisées

Code couleurs pour câbles, conducteurs et composants	
Les abréviations des couleurs pour l'identification des câbles, des conducteurs et des composants sont conformes au code couleur international, selon la norme IEC 757 :	
WH	Blanc
BN	Marron
GN	Vert
YE	Jaune
Désignations des articles	
HE 3 BiSecur	Récepteur 3 canaux
IT 1b	Bouton-poussoir avec touche d'impulsion éclairée
IT 3b / PB 3	Bouton-poussoir avec touche d'impulsion éclairée, touches supplémentaires pour allumer / éteindre l'éclairage et la motorisation
EL 101 / EL 301	Cellule photoélectrique à faisceau unique
STK	Contact de portillon incorporé
SKS	Unité de connexion pour sécurité de contact

VL	Unité de connexion pour cellule photoélectrique embarquée
HS 5 BiSecur	Emetteur avec rétrosignal de statut
HOR 1	Relais d'option
UAP 1	Platine d'adaptation universelle
HNA 18	Batterie de secours
SLK	Feu de signalisation jaune à LED

2 Consignes de sécurité

ATTENTION :
CONSIGNES DE SECURITE IMPORTANTES.
POUR LA SECURITE DES PERSONNES, IL EST IMPORTANT DE SUIVRE LES PRESENTES CONSIGNES. CES CONSIGNES DOIVENT ETRE CONSERVEES.

2.1 Utilisation appropriée

La motorisation de porte de garage est conçue pour la commande à impulsion de portes sectionnelles ou basculantes équilibrées par ressort ainsi que de portes basculantes équilibrées par des poids. Selon le type de motorisation, la motorisation peut être utilisée dans le domaine privé / non industriel ou dans le secteur industriel (par ex. garages souterrains ou collectifs).
Concernant la combinaison porte / motorisation, veuillez tenir compte des indications du fabricant. Le respect de nos instructions quant à la construction et au montage permet d'éviter les risques définis par la norme DIN EN 13241-1. Les installations de porte utilisées dans le domaine public et ne disposant que d'un seul dispositif de protection, par exemple un limiteur d'effort, ne doivent être commandées que sous surveillance.
La motorisation de porte de garage a été développée pour une utilisation en zone sèche.

2.2 Utilisation non appropriée

La motorisation ne doit pas être utilisée pour des portes sans sécurité parachute.

2.3 Qualification du monteur

Seuls un montage et une maintenance corrects par une société / personne compétente ou spécialisée, conformément aux instructions, peuvent garantir un fonctionnement fiable et adapté des équipements installés. Conformément à la norme EN 12635, un spécialiste est une personne qualifiée qui dispose de la formation appropriée, des connaissances spécifiques et de l'expérience nécessaires pour monter, inspecter et effectuer la maintenance d'une installation de porte de manière correcte et sûre.

2.4 Consignes de sécurité concernant le montage, la maintenance, la réparation et le démontage de l'installation de porte

DANGER
Ressorts d'équilibrage sous tension élevée
▶ Voir avertissement au chapitre 3.1

AVERTISSEMENT
Risque de blessure dû à un trajet de porte inattendu
▶ Voir avertissement au chapitre 11

Le montage, la maintenance, la réparation et le démontage de l'installation de porte et de la motorisation de porte de garage doivent être exécutés par un spécialiste.

- En cas de défaillance de la motorisation de porte de garage, confiez directement l'inspection / la réparation à un spécialiste.

2.5 Consignes de sécurité concernant le montage

Lors des travaux de montage, le spécialiste doit s'assurer que les prescriptions valables en matière de sécurité sur le lieu de travail, ainsi que les prescriptions relatives à l'utilisation d'appareils électriques sont bien observées. Les directives nationales doivent être également prises en compte. Le respect de nos instructions quant à la construction et au montage permet d'éviter les risques définis par la norme DIN EN 13241-1.

Le plafond du garage doit être dans un état tel qu'une fixation sûre de la motorisation est assurée. Si le plafond est trop haut ou trop léger, la motorisation doit être fixée à l'aide d'entretoises supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Accessoires de fixation inappropriés

- Voir avertissement au chapitre 3.3

Danger de mort en raison de la corde manuelle

- Voir avertissement au chapitre 3.3

Risque de blessure dû à un mouvement de porte involontaire

- Voir avertissement au chapitre 3.3

2.6 Consignes de sécurité concernant la mise en service et le fonctionnement



DANGER

Tension secteur

Tout contact avec la tension secteur peut entraîner une décharge électrique mortelle.

Par conséquent, veuillez impérativement respecter les consignes suivantes :

- Les raccordements électriques doivent uniquement être effectués par un électricien professionnel.
- L'installation électrique à la charge de l'utilisateur doit satisfaire à toutes les dispositions de protection (230/240 V CA, 50/60 Hz).
- En cas d'endommagement du câble de connexion secteur, ce dernier doit être remplacé par un électricien professionnel afin d'éviter tout danger.
- Avant tout travail sur la motorisation, débranchez la fiche secteur.

AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à un mouvement de porte

- Voir avertissement au chapitre 10

PRECAUTION

Risque de blessure dû à une sélection incorrecte du type de porte

- Voir avertissement au chapitre 7

PRECAUTION

Risque d'écrasement dans le rail de guidage

- Voir avertissement au chapitre 10

Risque de blessure dû à la tirette à corde

- Voir avertissement au chapitre 10

Risque de blessure dû à l'ampoule brûlante

- Voir avertissement au chapitre 10

Risque de blessure dû à un mouvement de porte incontrôlé dans le sens Fermé en cas de rupture d'un ressort du système d'équilibrage et de déverrouillage du chariot de guidage.

- Voir avertissement au chapitre 10

ATTENTION

Courant étranger aux bornes de raccordement

Un courant étranger aux bornes de raccordement de la commande entraîne une destruction de l'électronique.

- N'appliquez aucune tension secteur (230/240 V CA) aux bornes de raccordement de la commande.

2.7 Consignes de sécurité concernant l'utilisation de l'émetteur

AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à un mouvement de porte

- Voir avertissement au chapitre 8

PRECAUTION

Risque de blessure dû à un trajet de porte involontaire

- Voir avertissement au chapitre 8

PRECAUTION

Risque de brûlure dû au contact avec l'émetteur

- Voir avertissement au chapitre 8

2.8 Dispositifs de sécurité contrôlés

Les fonctions et composants de la commande importants pour la sécurité, tels que le limiteur d'effort, les cellules photoélectriques / listels de commutation externes provenant de notre société, si disponibles, ont été fabriqués et contrôlés conformément à la catégorie 2, PL « c » de la norme EN ISO 13849-1:2008.

AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à des dispositifs de sécurité défectueux

- Voir avertissement au chapitre 7

3 Montage

ATTENTION :

CONSIGNES IMPORTANTES POUR UN MONTAGE SUR.
TOUTES LES CONSIGNES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES.
UN MONTAGE INCORRECT PEUT PROVOQUER DES
BLESSURES GRAVES.

3.1 Contrôle de la porte

DANGER

Ressorts d'équilibrage sous tension élevée

Le repositionnement ou le desserrage des ressorts d'équilibrage peut causer des blessures graves !

- ▶ Pour votre propre sécurité, confiez les travaux relatifs aux ressorts d'équilibrage de la porte et, au besoin, les travaux de maintenance et de réparation uniquement à un spécialiste !
- ▶ N'essayez en aucun cas de changer, régler, réparer ou déplacer vous-même les ressorts d'équilibrage du système d'équilibrage de la porte ou leurs supports.
- ▶ En outre, contrôlez l'installation de porte dans son ensemble (pièces articulées, paliers de porte, câbles, ressorts et pièces de fixation) quant à l'usure ou à d'éventuels dommages.
- ▶ Vérifiez la présence de rouille, de corrosion et de fissures.

Une défaillance de l'installation de porte ou un alignement incorrect de la porte peuvent provoquer des blessures graves !

- ▶ L'installation de porte ne doit pas être utilisée lorsqu'elle requiert des travaux de réparation ou de réglage !

La construction de la motorisation n'est pas conçue pour le fonctionnement de portes lourdes à la manœuvre, c'est-à-dire pour les portes qu'il est devenu impossible ou difficile d'ouvrir et de fermer manuellement.

La porte doit être équilibrée et dans un état de marche mécanique irréprochable, de sorte à pouvoir être utilisée manuellement sans difficultés (norme EN 12604).

- ▶ Relevez la porte d'environ un mètre, puis relâchez-la. La porte devrait s'immobiliser dans cette position et ne se déplacer **ni** vers le haut, **ni** vers le bas. Si la porte se déplace dans l'un des deux sens, il est possible que les ressorts d'équilibrage / contrepoids ne soient pas réglés correctement ou qu'ils soient défectueux. Dans ce cas, on peut s'attendre à une usure accélérée et à un mauvais fonctionnement de l'installation de porte.
- ▶ Vérifiez que la porte s'ouvre et se ferme correctement.

3.2 Espace libre nécessaire

L'espace libre entre le point le plus haut de la porte en cours de trajet et le plafond (également lors de l'ouverture de la porte) doit être d'au **minimum 30 mm**.

Si l'espace libre est plus petit, la motorisation peut également être montée derrière la porte ouverte, si l'espace est suffisant. Dans ce cas, un entraîneur de porte rallongé doit être commandé séparément et utilisé.

La motorisation de porte de garage peut être excentrée d'au maximum 500 mm. Les portes sectionnelles avec renhaussement (ferrure H) en sont exclues. Pour ce cas de figure, une ferrure spéciale est nécessaire.

La prise de courant nécessaire au raccordement électrique doit être montée à environ 500 mm du bloc-moteur.

- ▶ Vérifiez ces dimensions !

3.3 Montage de la motorisation de porte de garage

AVERTISSEMENT

Accessoires de fixation inappropriés

L'utilisation de matériaux de fixation inappropriés peut causer la fixation incorrecte et non sécurisée de la motorisation, qui peut alors se détacher.

- ▶ L'aptitude des matériaux de fixation livrés (chevilles) pour l'emplacement de montage prévu doit être contrôlée par le poseur. Le cas échéant, d'autres matériaux de fixation doivent être utilisés, car les matériaux de fixation livrés sont certes aptes à la pose sur béton ($\geq$ B15), mais ils ne sont pas homologués sur site (voir figures **1.6a / 1.8b / 2.4**).

AVERTISSEMENT

Danger de mort en raison de la corde manuelle

Une corde manuelle en mouvement peut provoquer un étranglement.

- ▶ Lors du montage de la motorisation, retirez la corde manuelle (voir figure **1.3.a**).

AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à un mouvement de porte involontaire

Un montage ou une manœuvre incorrect(e) de la motorisation est susceptible de provoquer des mouvements de porte involontaires et de coincer des personnes ou des objets.

- ▶ Suivez toutes les consignes de la présente notice.

En cas de montage erroné des appareils de commande (par exemple un contacteur), des mouvements de porte involontaires peuvent se déclencher et coincer des personnes ou des objets.



- ▶ Montez les appareils de commande à une hauteur minimale de 1,5 m (hors de portée des enfants).
- ▶ Montez des appareils de commande à installation fixe (par exemple un contacteur) à portée de vue de la porte, mais éloignés des parties mobiles.

ATTENTION

Endommagement dû à la saleté

La poussière de forage et les copeaux sont susceptibles de provoquer des dysfonctionnements.

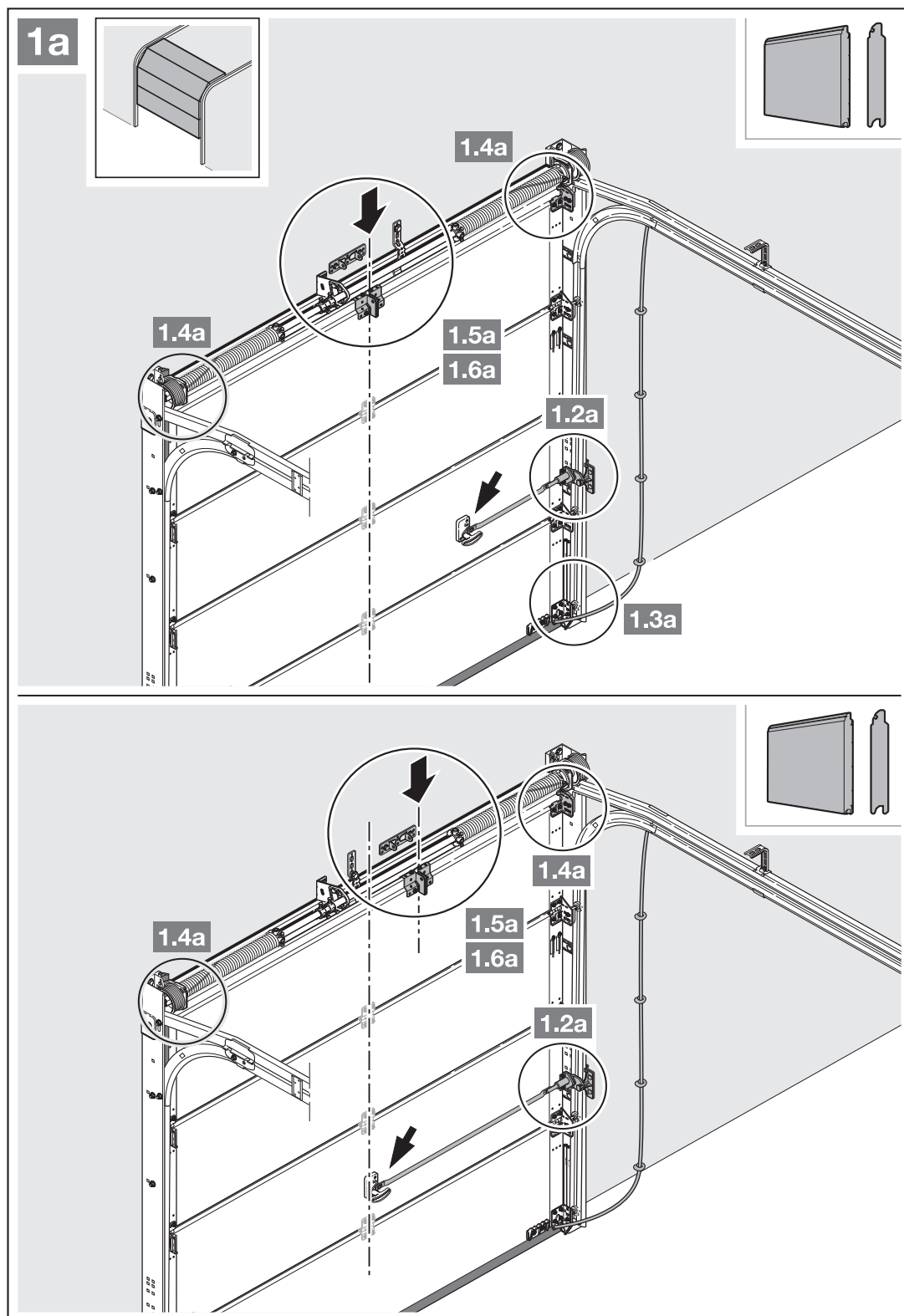
- ▶ Lors des travaux de forage, couvrez la motorisation.

REMARQUES :

Les garages ne possédant pas d'accès secondaire doivent être équipés d'un débrayage de secours pour éviter d'être enfermé à l'extérieur en cas de panne de courant. Le débrayage de secours doit être commandé séparément.

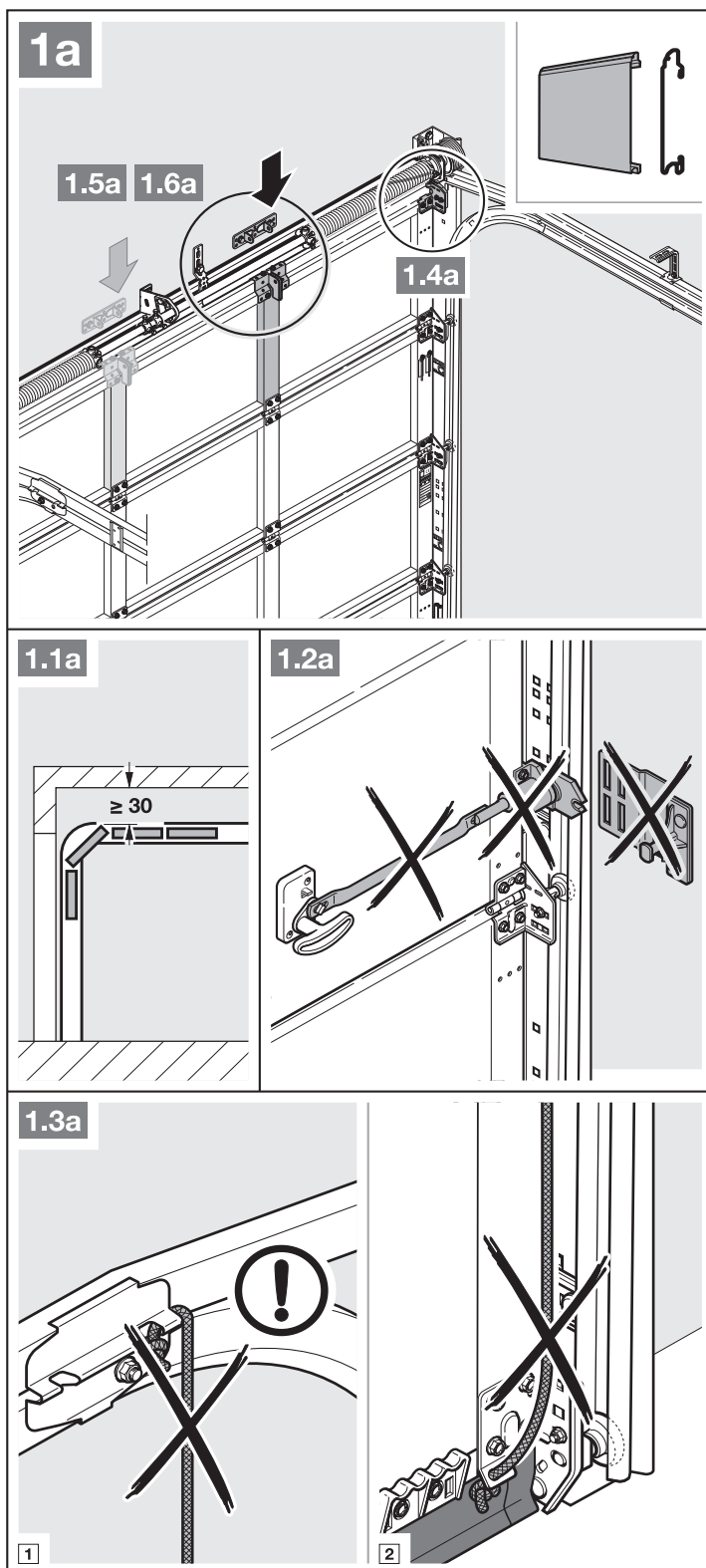
- ▶ Son bon fonctionnement doit également faire l'objet d'une vérification mensuelle.

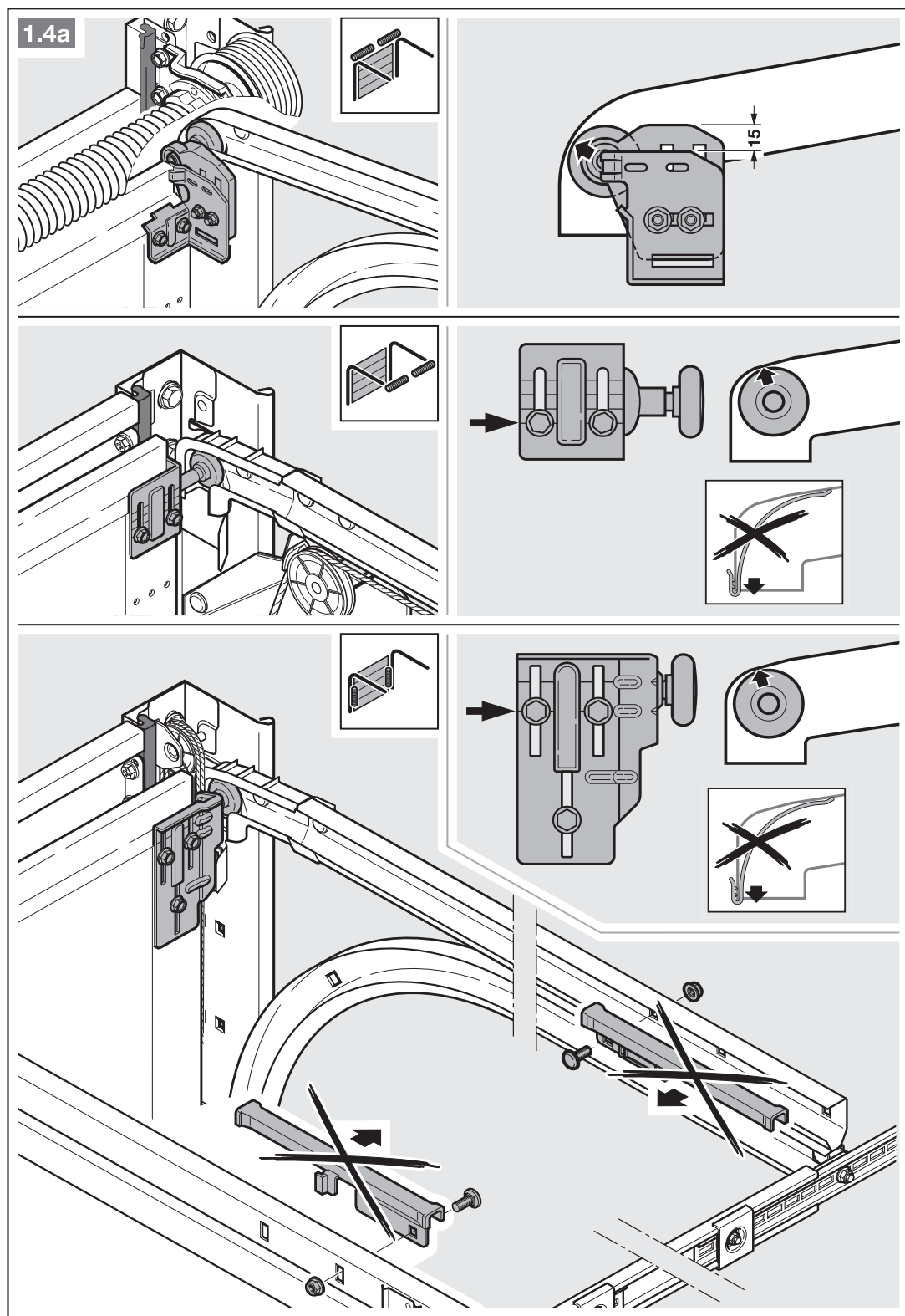
Afin de satisfaire pleinement à la **directive TTZ Protection anti-intrusion pour portes de garage**, la tirette à corde doit être retirée du chariot de guidage.



- Tenez compte du chapitre 3.2.
– Espace libre nécessaire

1. Démontez entièrement le verrouillage mécanique de la porte sectionnelle. Mettez les verrouillages mécaniques hors service.
2. Pour le profil de renfort excentré, la cornière d'entraînement doit être montée à gauche ou à droite du profil de renfort le plus proche (voir figure 1.a).

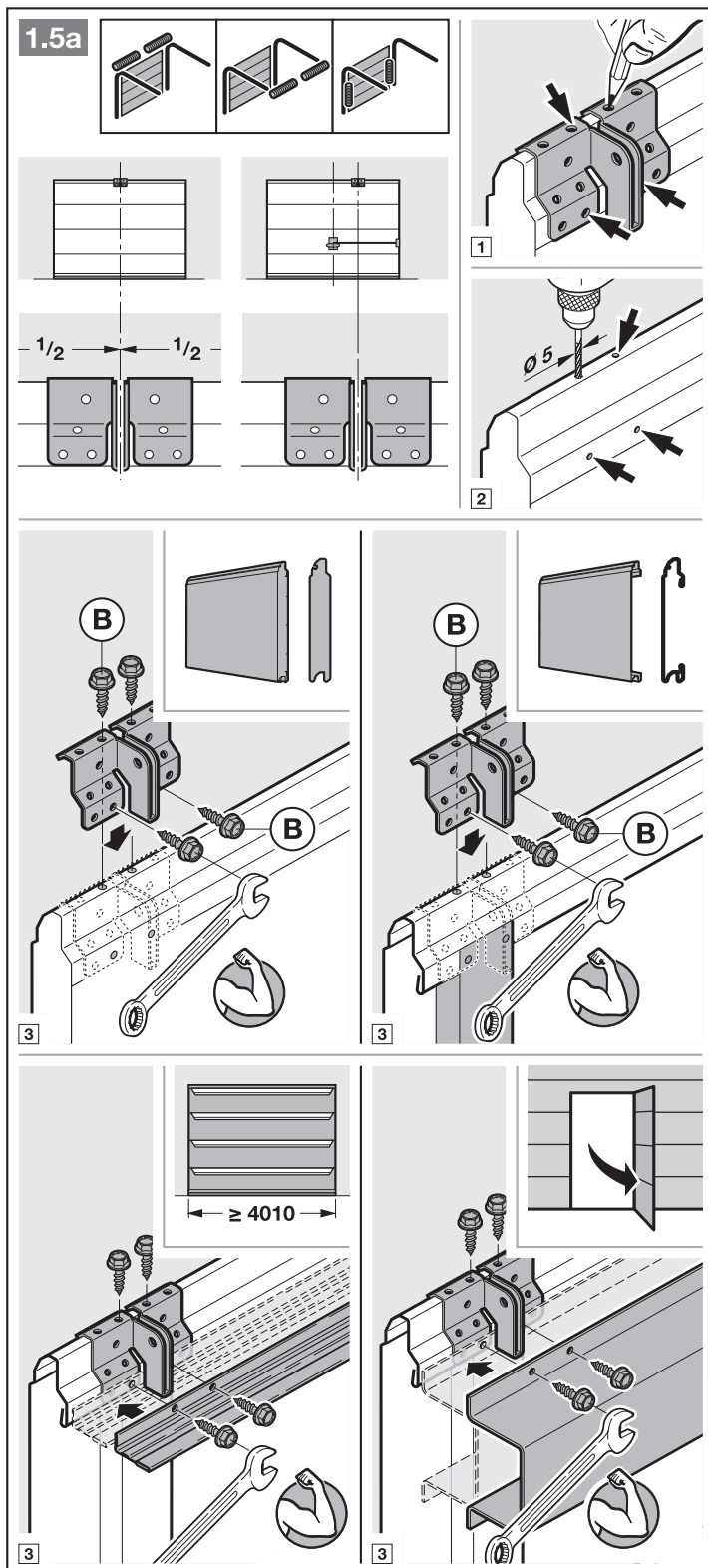


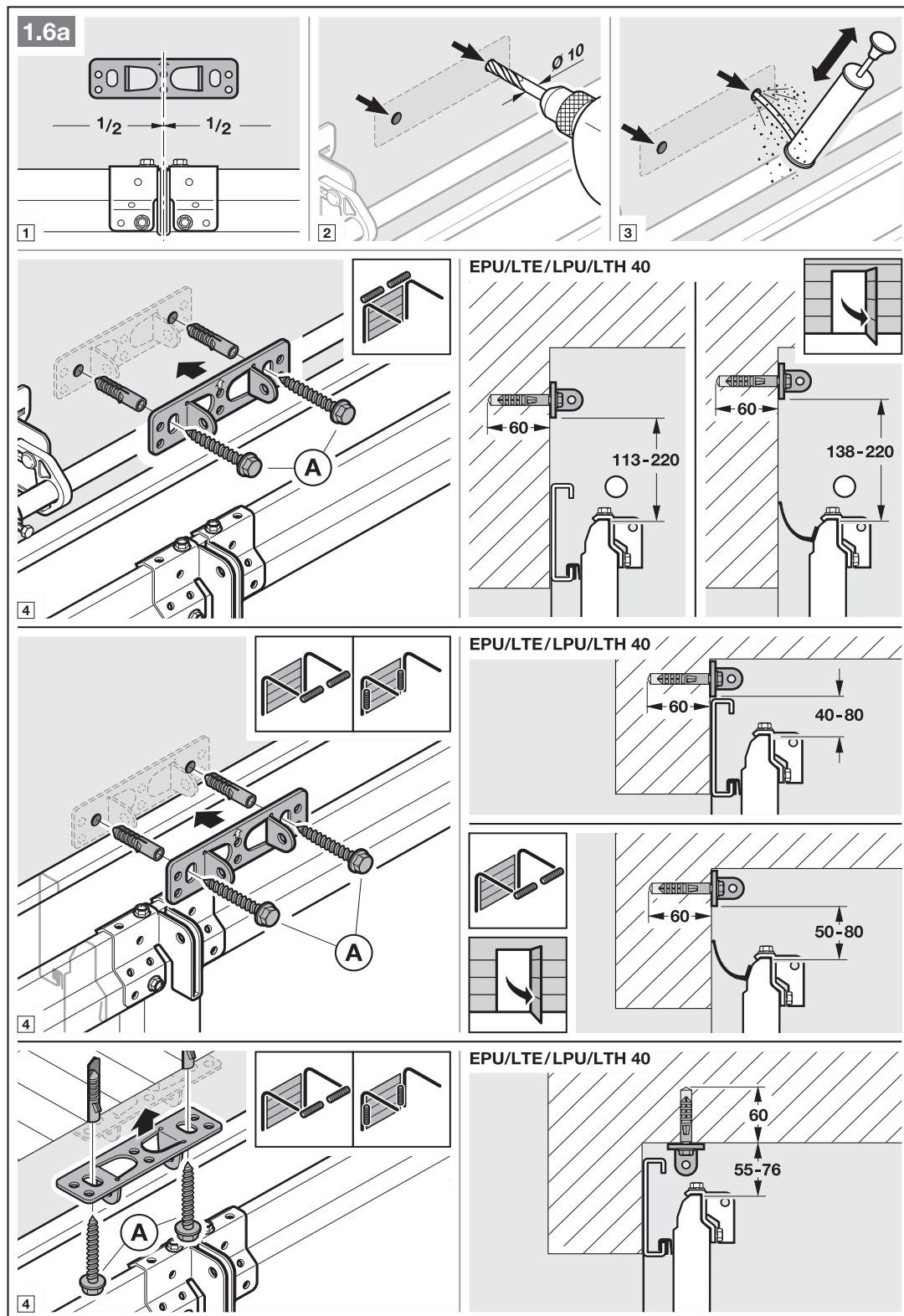


3. Pour les portes sectionnelles à serrure centrale, montez la pièce articulée de linteau et la cornière d'entraînement de manière excentrée (max. 500 mm).

REMARQUE :

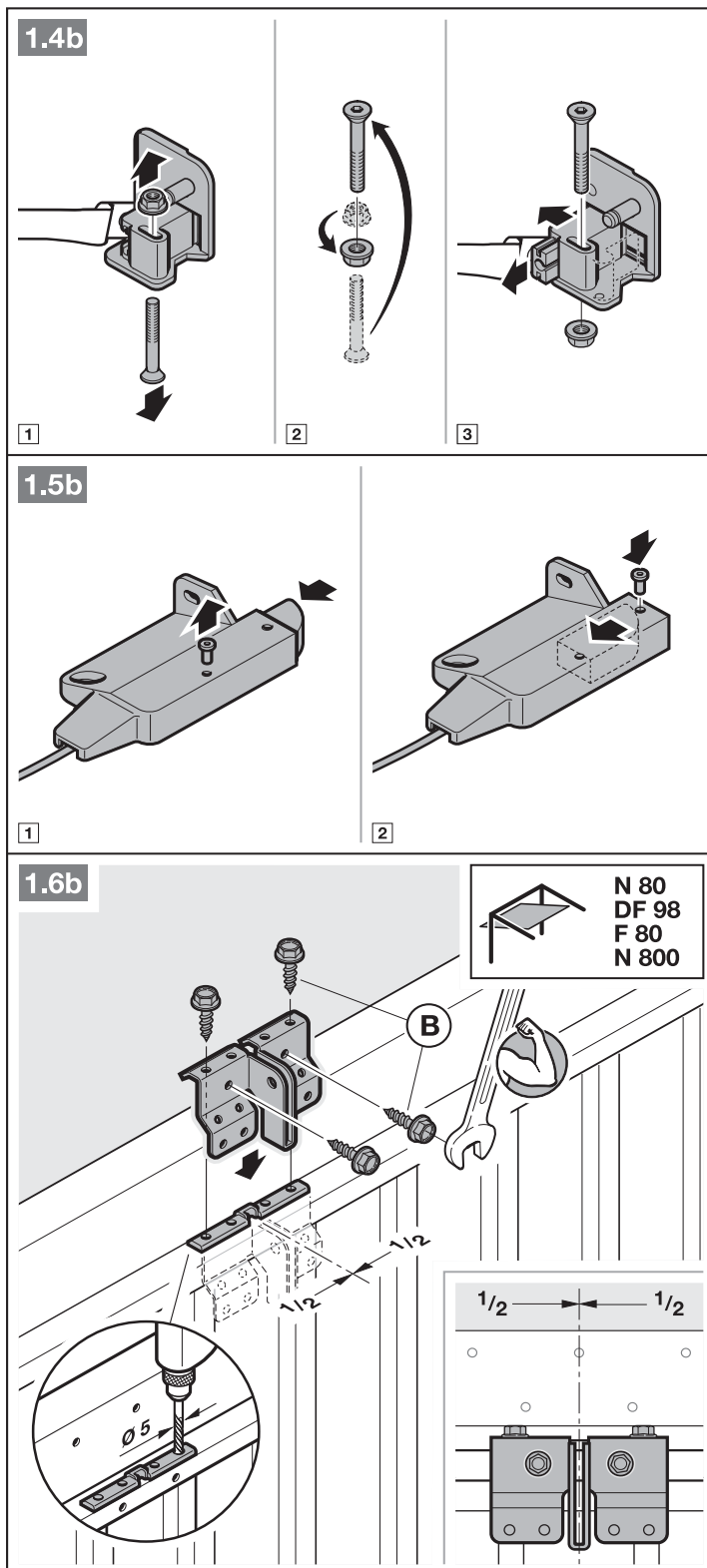
Contrairement à la figure 1.5a pour les portes en bois (trou Ø 3 mm), il convient d'utiliser les vis à bois 5 x 35 du set d'accessoires de la porte.





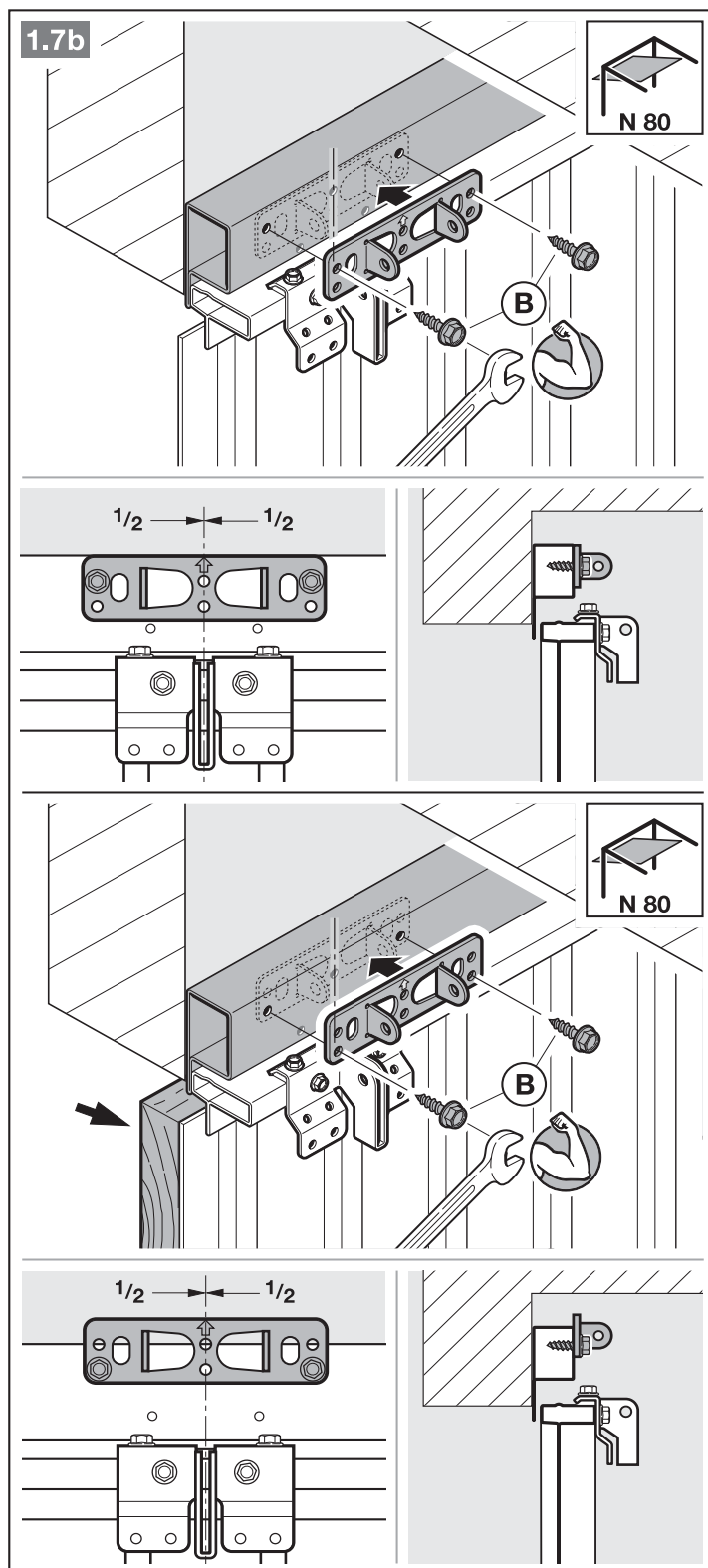


5. Mettez les verrouillages mécaniques de la porte hors service (voir figures **1.4b** / **1.5b**). Pour les modèles de porte non mentionnés ici, les gâches doivent être fixées par l'utilisateur.
6. Contrairement aux figures **1.6b** / **1.7b**, la pièce articulée de linteau et la cornière d'entraînement doivent être excentrées pour les portes basculantes avec poignée en ferronnerie d'art.



REMARQUE :

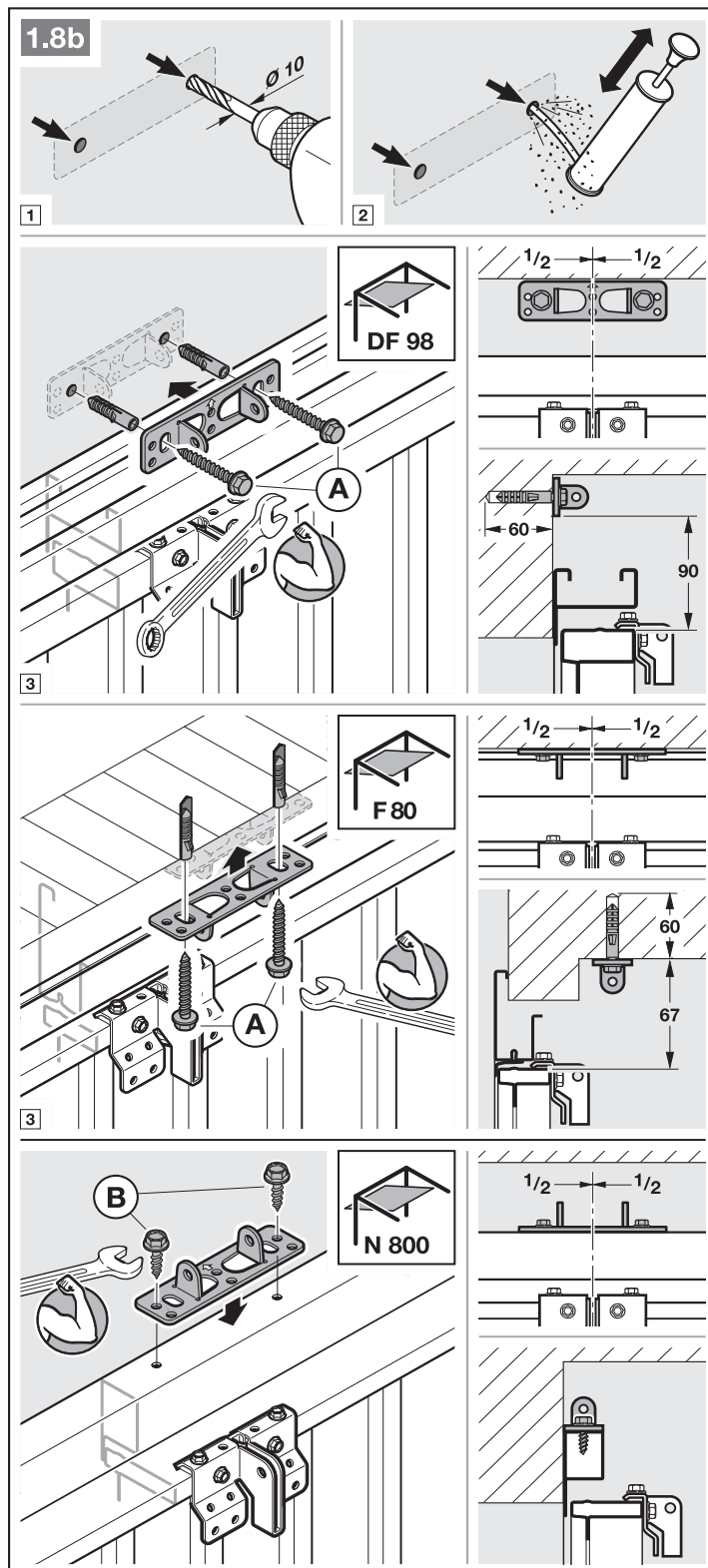
Pour les portes N 80 avec remplissage bois, utilisez les perforations inférieures de la pièce articulée de linteau pour le montage.



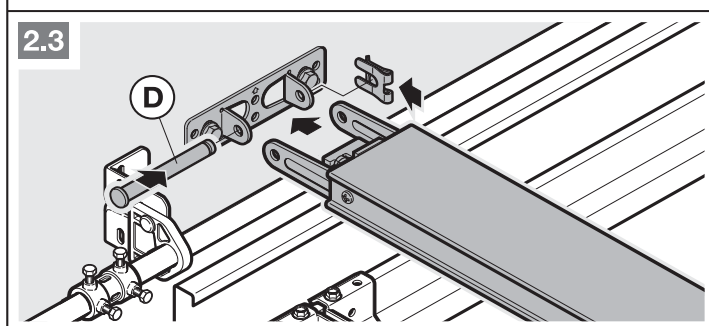
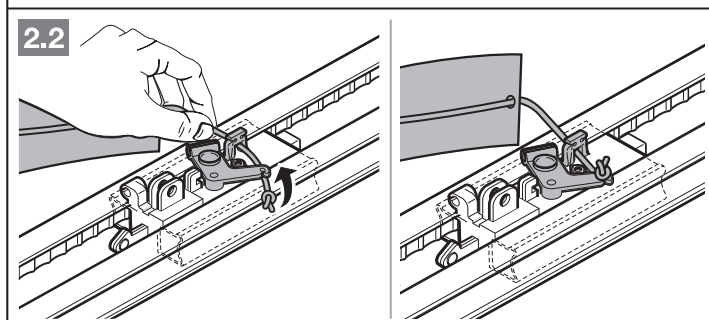
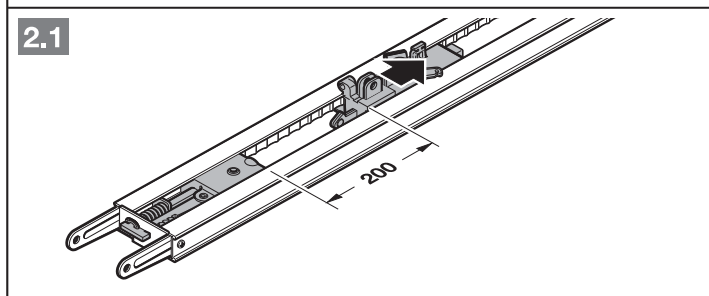
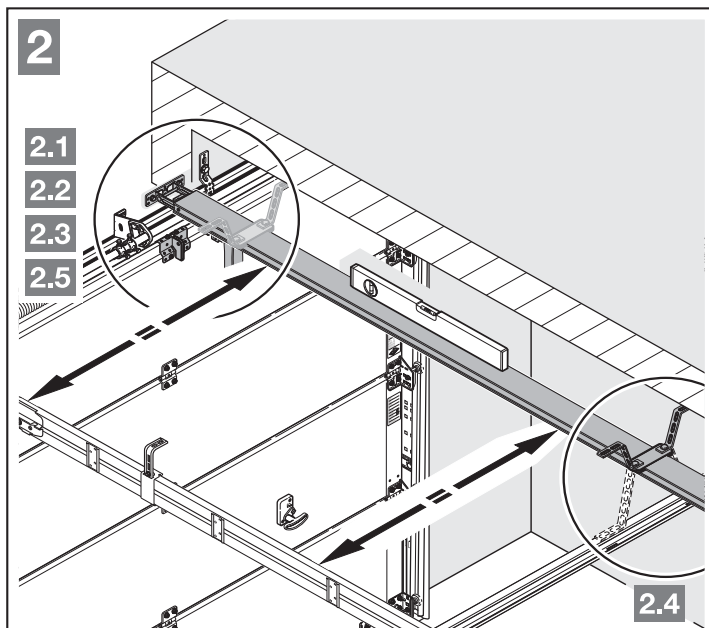
3.4 Montage du rail de guidage

REMARQUE :

Pour les motorisations de porte de garage (en fonction de l'application qui leur est réservée), utilisez exclusivement les rails de guidage que nous recommandons (voir information produit) !



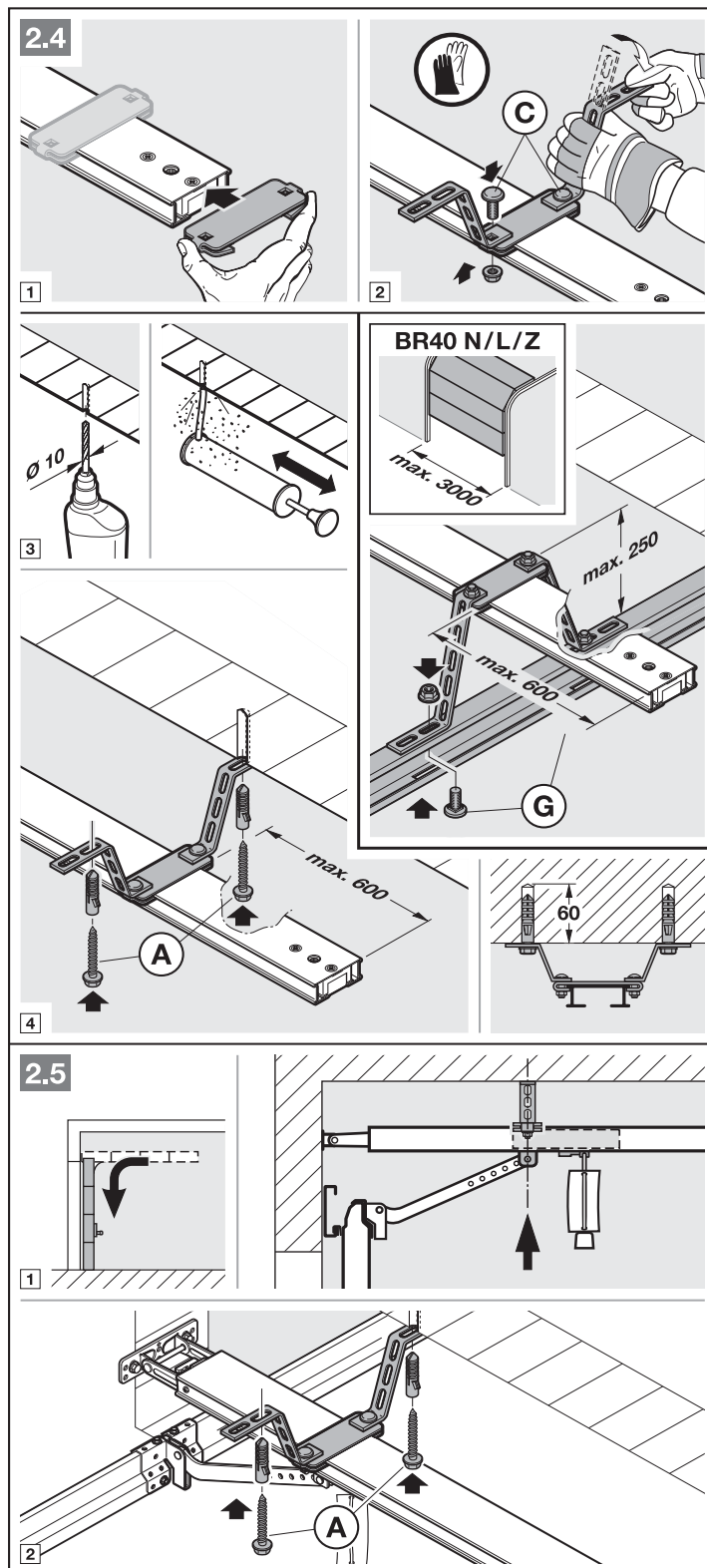
- Appuyez sur le bouton vert et décalez le chariot de guidage d'env. 200 mm vers le milieu du rail (voir figure 2.1). Cela n'est plus possible dès que les butées de fin de course et la motorisation sont montées.



REMARQUE :

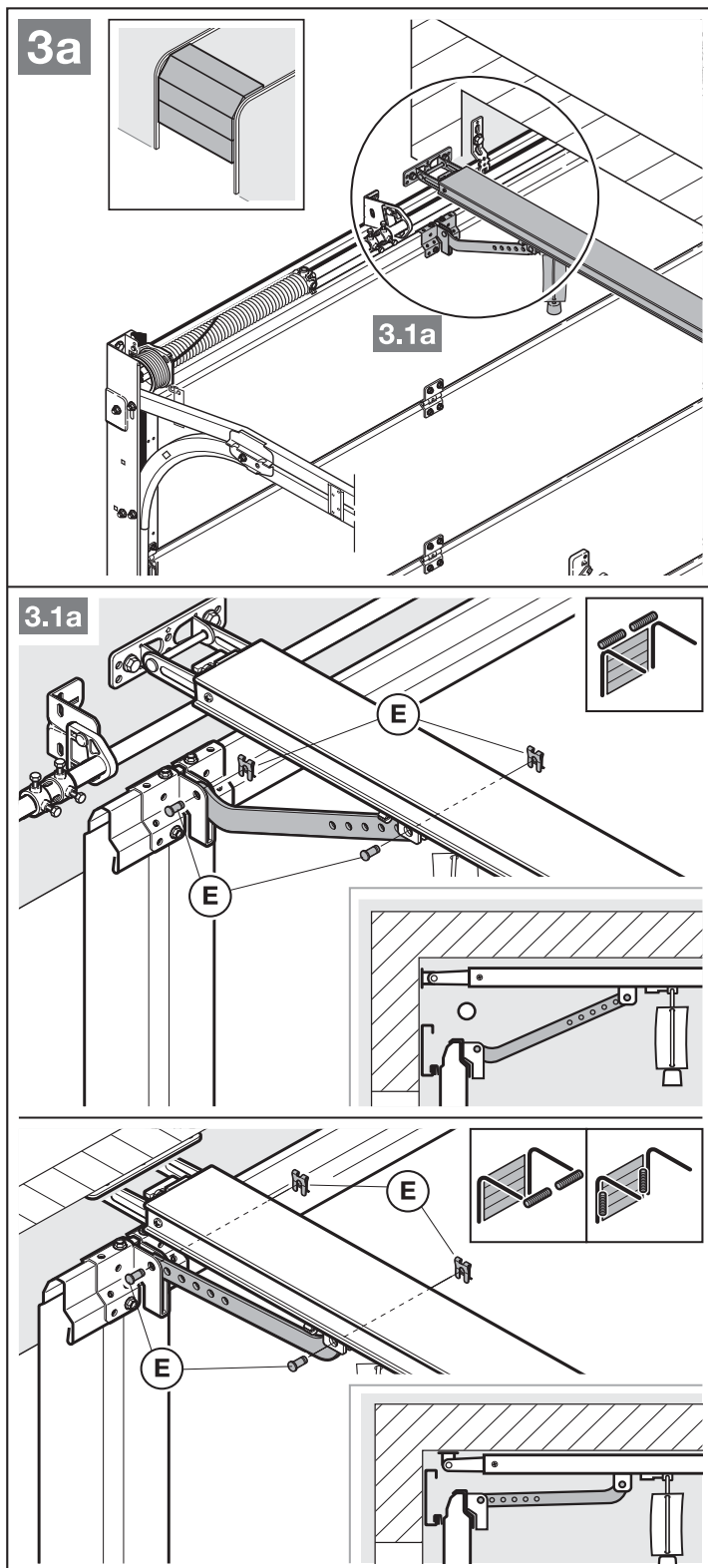
Pour les motorisations destinées aux garages collectifs et souterrains, il est nécessaire de fixer le rail de guidage sous le plafond du garage à l'aide d'une seconde suspente.

Une seconde suspente (accessoire optionnel) est également recommandée en cas de rails divisés.



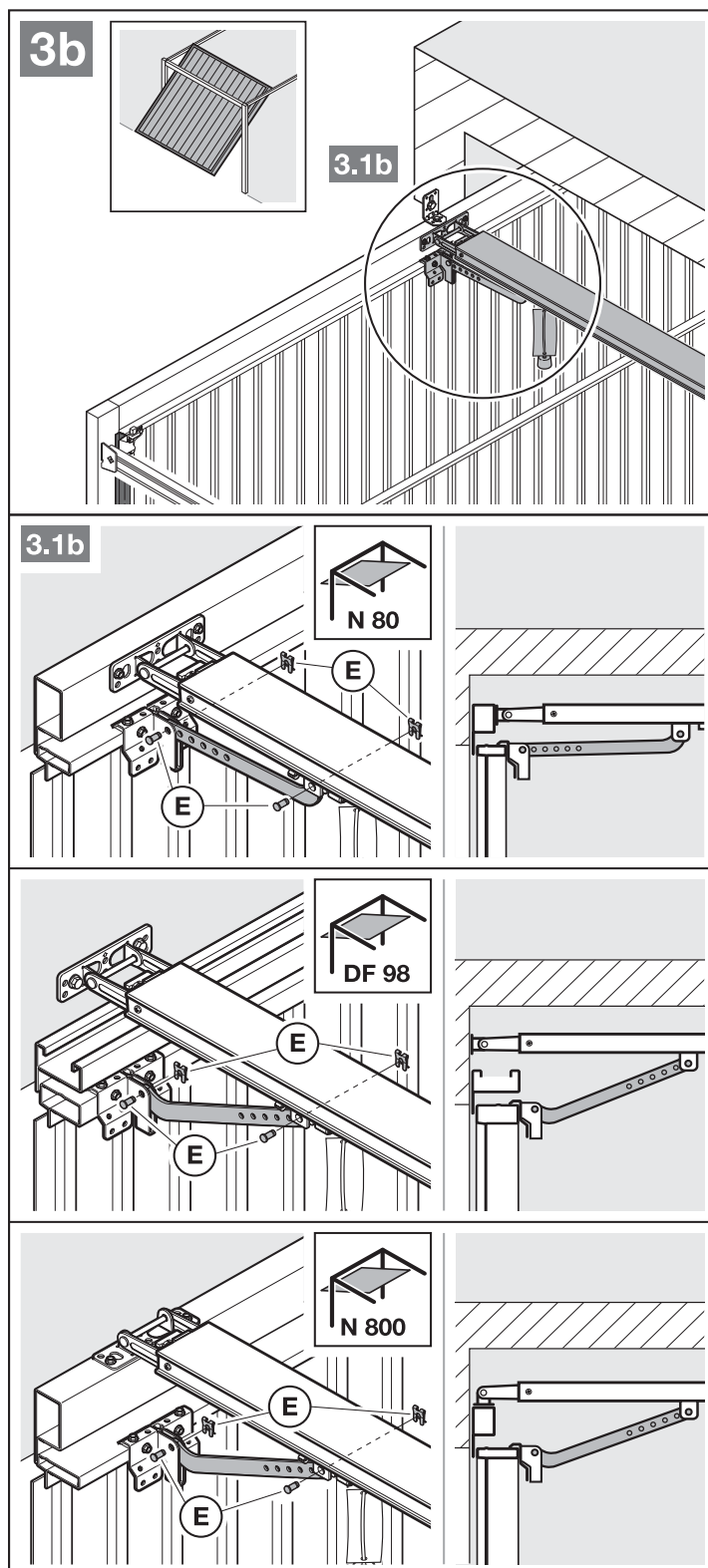
REMARQUE :

En fonction de la **ferrure de porte**, le sens de montage de l'entraîneur de porte doit être respecté.



REMARQUE :

En fonction du **type de porte**, le sens de montage de l'entraîneur de porte doit être respecté.



Préparation du fonctionnement manuel

- Tirez le câble du déverrouillage mécanique (figure 4).

3.5 Détermination des positions finales

S'il est difficile d'amener manuellement la porte en position finale *Ouvert* ou *Fermé*.

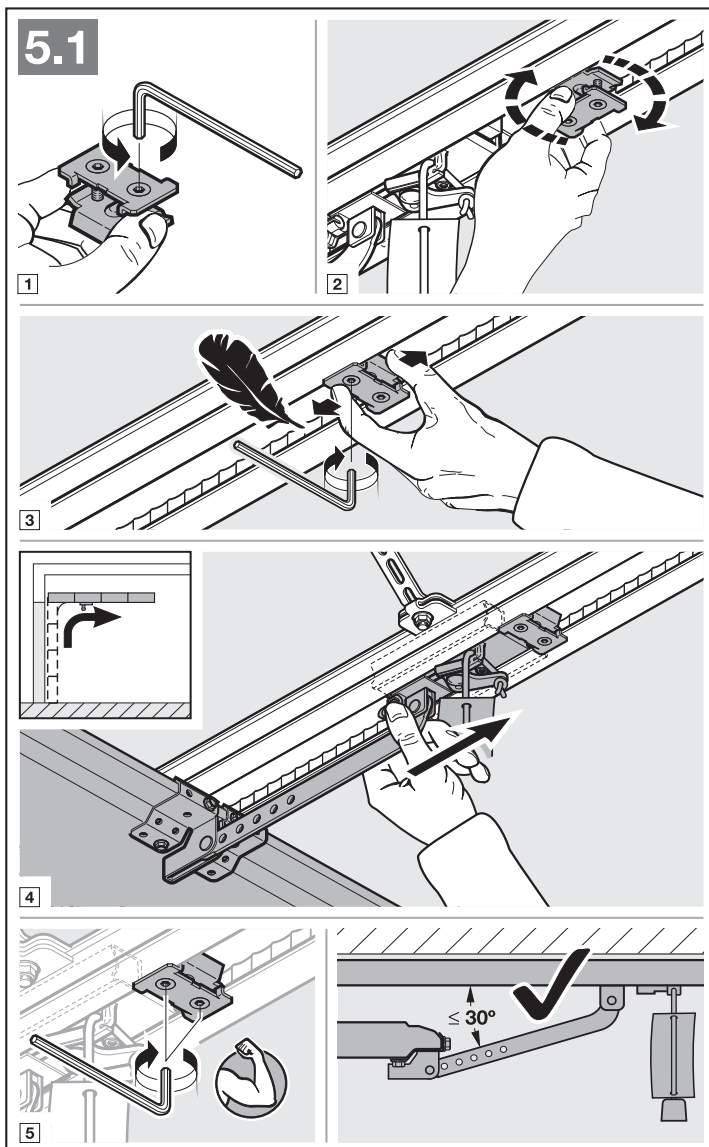
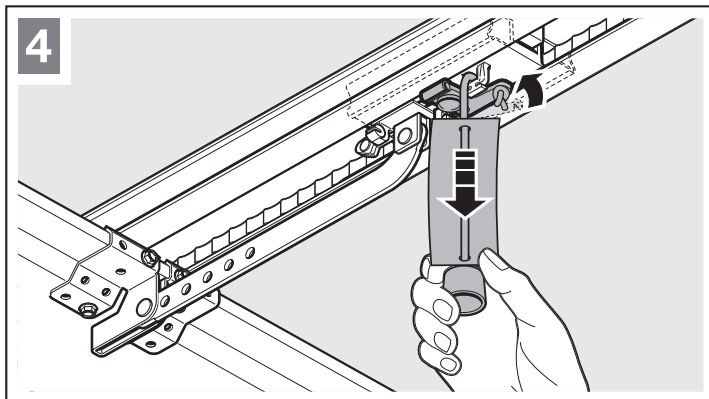
- Tenez compte du chapitre 3.1 !

3.5.1 Montage de la butée de fin de course *Ouvert*

1. Insérez la butée de fin de course non assemblée dans le rail de guidage entre le chariot de guidage et la motorisation.
2. Amenez manuellement la porte en position finale *Ouvert*.
3. Fixez la butée de fin de course.

REMARQUE :

Si la porte en position finale n'atteint pas entièrement la hauteur de passage libre, vous pouvez retirer la butée de fin de course afin d'utiliser la butée de fin de course intégrée (au bloc-moteur).

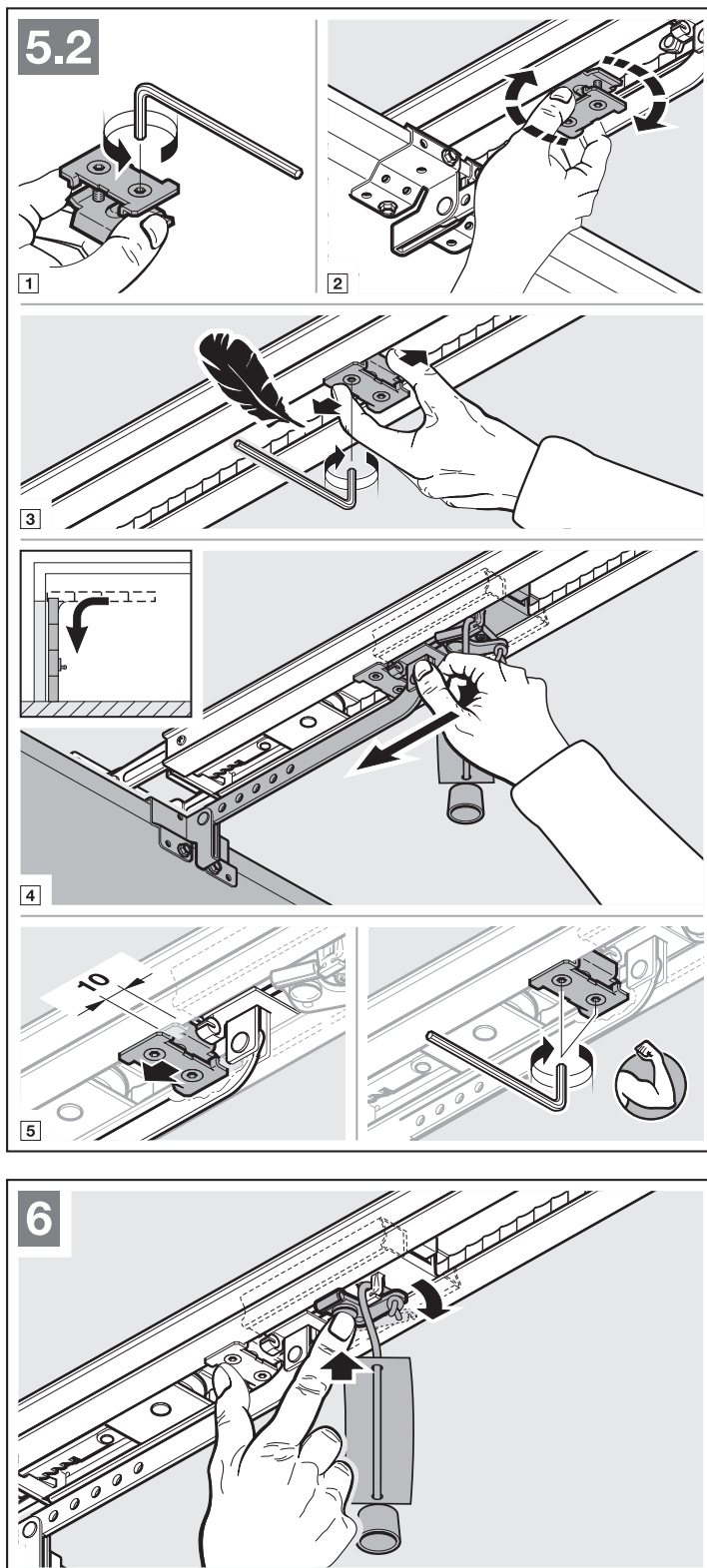


3.5.2 Montage de la butée de fin de course de course *Fermé*

1. Insérez la butée de fin de course non assemblée dans le rail de guidage entre le chariot de guidage et la porte.
2. Amenez manuellement la porte en position finale *Fermé*.
3. Déplacez la butée de fin de course d'environ 10 mm dans le sens *Fermé*, puis fixez-la.

Préparation au fonctionnement automatique

- Appuyez sur le bouton vert du chariot de guidage (figure 6).
- Déplacez la porte manuellement jusqu'à ce que le chariot de guidage s'encliquette dans le fermoir de la courroie.
- Respectez les consignes de sécurité du chapitre 10
– *Risque d'écrasement dans le rail de guidage*

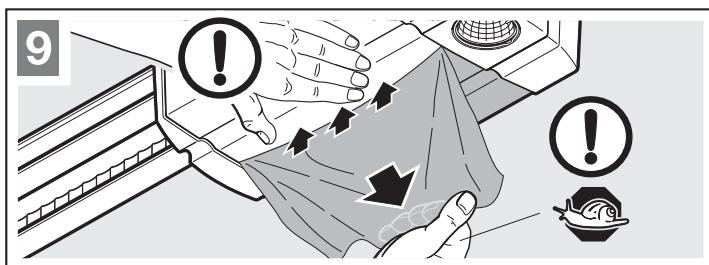
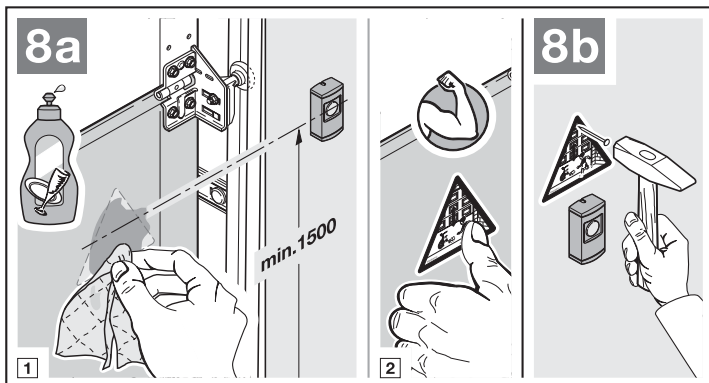
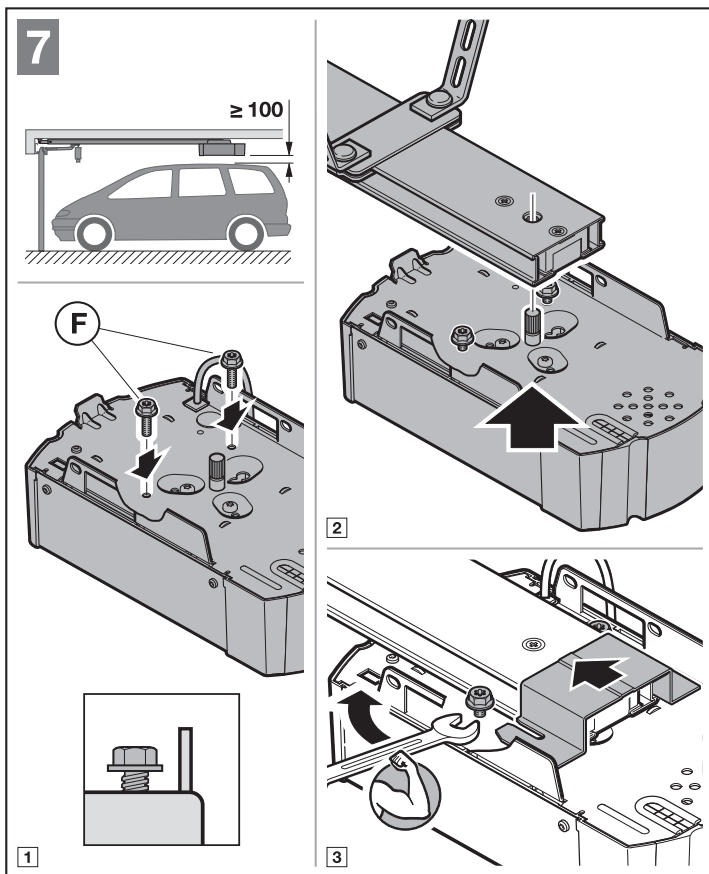


3.5.3 Montage du bloc-moteur

- Fixez le bloc-moteur avec l'affichage en direction de la porte (figure 7).
- Respectez les consignes de sécurité du chapitre 10 – **ATTENTION**

3.6 Fixation du panneau d'avertissement

- Le panneau d'avertissement quant aux risques de pincement doit être installé de façon permanente à un endroit bien en vue, nettoyé et dégraissé, par exemple à proximité des boutons fixes permettant de faire fonctionner la motorisation.



4 Raccordement électrique

- Respectez les consignes de sécurité du chapitre 2.6
 - Tension secteur
 - Courant étranger aux bornes de raccordement

Afin d'éviter tout dysfonctionnement :

- Posez les câbles de commande de la motorisation (24 V CC) dans un système d'installation séparé des autres câbles d'alimentation (230 V CA).

4.1 Bornes de raccordement

Il est possible d'affecter plusieurs fois les bornes de raccordement (voir figure 10) :

- Diamètre minimal : $1 \times 0,5 \text{ mm}^2$
- Diamètre maximal : $1 \times 2,5 \text{ mm}^2$

La borne de raccordement BUS permet de raccorder les accessoires à fonctions spéciales.

4.2 Raccordement de composants supplémentaires / d'accessoires

REMARQUE :

La charge maximale de l'ensemble des accessoires sur la motorisation ne doit pas excéder **250 mA max.** Vous trouverez la consommation de courant des composants sur les figures.

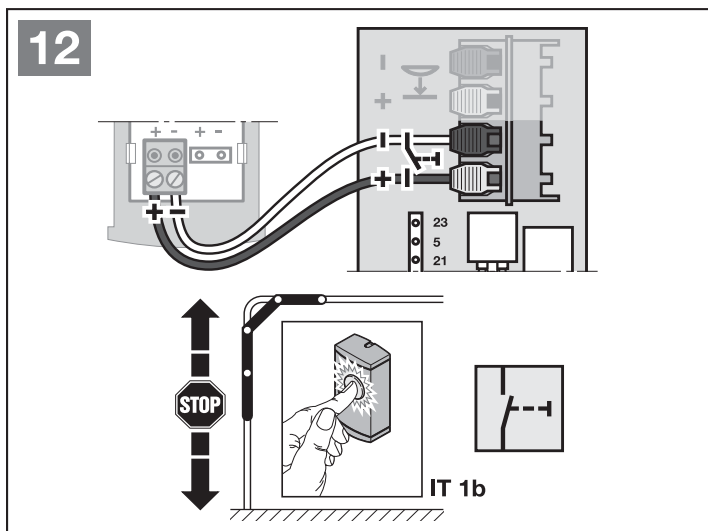
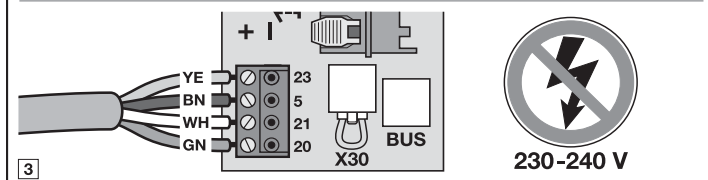
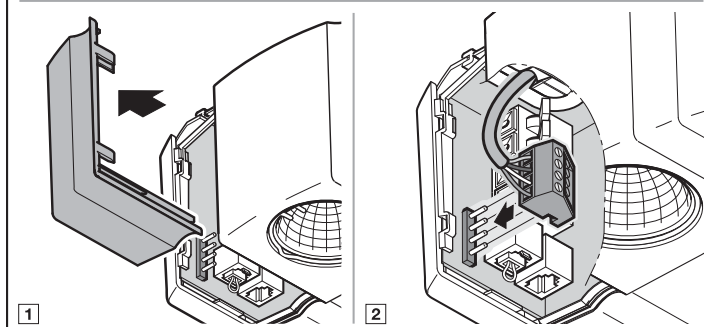
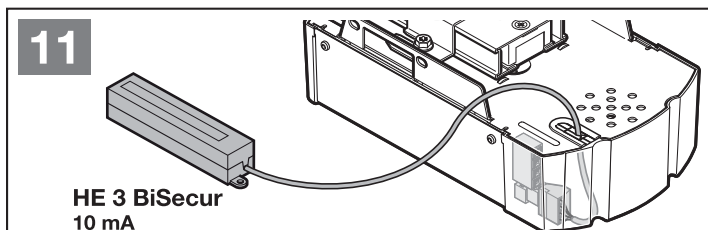
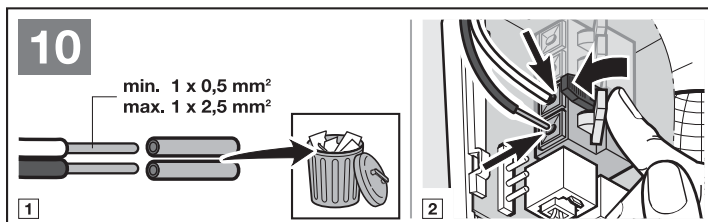
4.2.1 Récepteur radio externe*

- Voir figure 11 et chapitre 9
- Enfichez la fiche du récepteur dans l'emplacement correspondant.

4.2.2 Touche externe Impulsion*

- Voir figure 12

Un ou plusieurs bouton(s)-poussoir(s) avec contacts de fermeture (sans potentiel), tel que bouton-poussoir ou contacteur à clé, peu(ven)t être raccordé(s) en parallèle.



* Accessoires non compris dans l'équipement standard !

4.2.3 Bouton-poussoir PB 3 / IT 3b*

► Voir figure 13

Touche Impulsion pour déclenchement ou arrêt des trajets de porte

► Voir figure 13.1

Bouton d'éclairage pour la mise en marche et l'arrêt de la lampe de motorisation

► Voir figure 13.2

Bouton pour la mise en marche et l'arrêt de tous les éléments de commande

► Voir figure 13.3

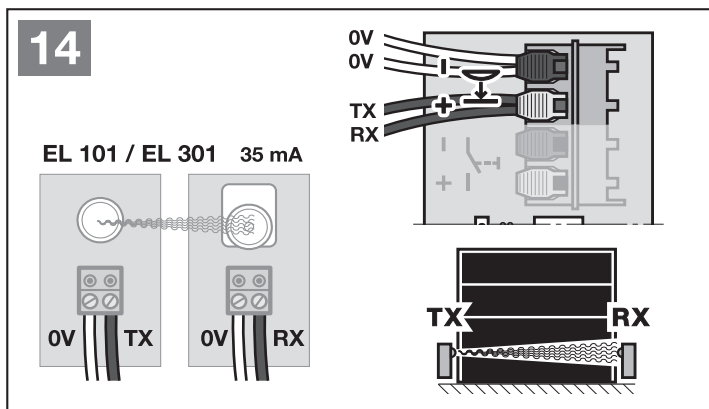
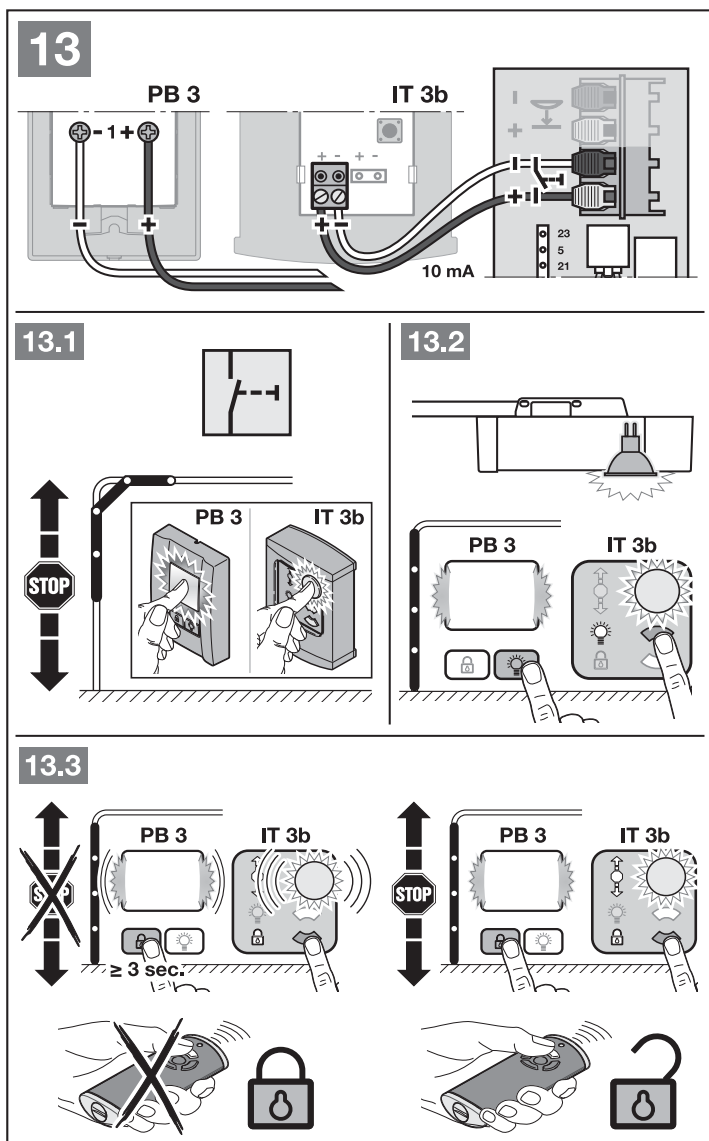
4.2.4 Cellule photoélectrique à 2 fils* (dynamique)

► Voir figure 14

REMARQUE :

Lors du montage, observez les instructions de la cellule photoélectrique.

Une fois déclenchée, la cellule photoélectrique stoppe la motorisation puis s'ensuit un rappel automatique de sécurité de la porte vers la position finale *Ouvert*.



* Accessoires non compris dans l'équipement standard !

4.2.5 Contact de portillon incorporé testé*

- Raccordez les contacts de portillon incorporé commutant en aval de la masse (0 V) tel que décrit à la figure 15.

L'ouverture du contact de portillon incorporé entraîne l'arrêt immédiat et le blocage de tout trajet de porte.

4.2.6 Sécurité de contact*

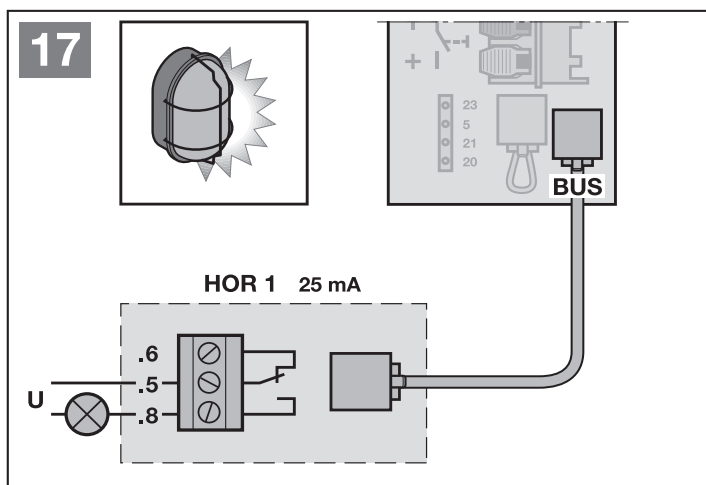
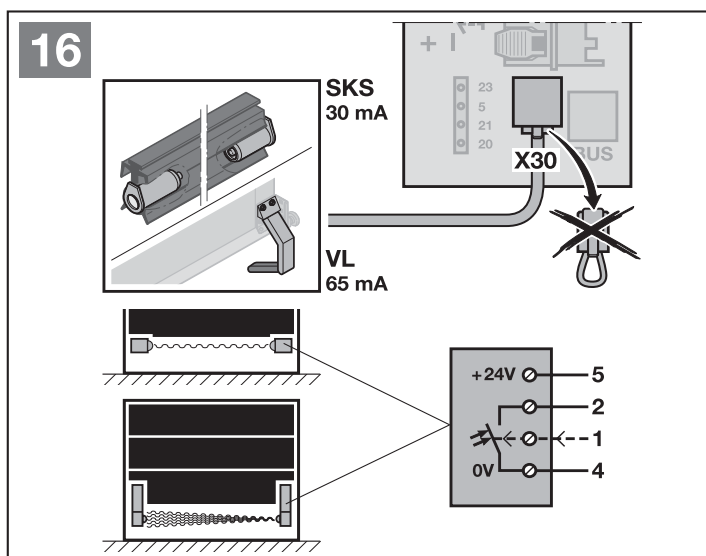
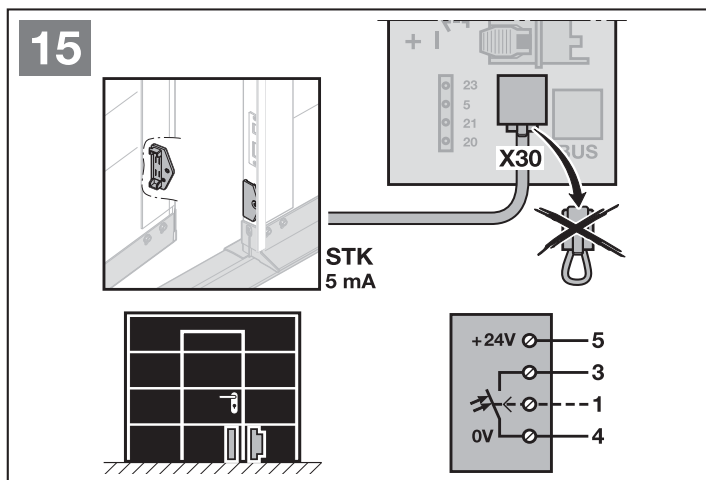
- Raccordez les contacts de fermeture commutant en aval de la masse (0 V) tel que décrit à la figure 16.

Après le déclenchement de la sécurité de contact, la motorisation s'arrête et la porte part dans la direction inverse dans le sens *Ouvert*.

4.2.7 Relais d'option HOR 1*

- Voir figure 17 et chapitre 6.1.7

Le relais d'option HOR 1 est nécessaire au raccordement d'une lampe extérieure ou d'un feu de signalisation.



* Accessoires non compris dans l'équipement standard !

4.2.8 Platine d'adaptation universelle UAP 1*

► Voir figure 18 et chapitre 6.1.7

La platine d'adaptation universelle UAP 1 peut être utilisée pour des fonctions additionnelles.

4.2.9 Batterie de secours HNA 18*

► Voir figure 19

Afin d'assurer le déplacement de la porte en cas panne de courant, il est possible de raccorder une batterie de secours optionnelle. Le passage en fonctionnement batterie a lieu automatiquement. Durant ce fonctionnement par batterie, la lampe de motorisation demeure inactive.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à un trajet de porte inattendu

Un trajet de porte inattendu peut se déclencher lorsque la batterie de secours est raccordée, même si la fiche secteur est débranchée.

► Avant tout travail sur l'installation de porte, débranchez la fiche secteur **et** la fiche de la batterie de secours.

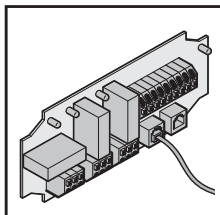
4.2.10 Émetteurs

► Voir figure 20

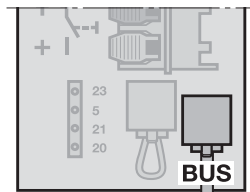
- 1 LED multicolore
- 2 Touches d'émetteur
- 3 Touche de statut
- 4 Cache du compartiment à piles
- 5 Pile

Une fois la pile introduite, l'émetteur est opérationnel.

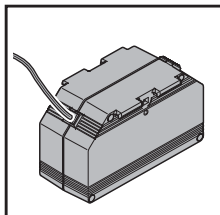
18



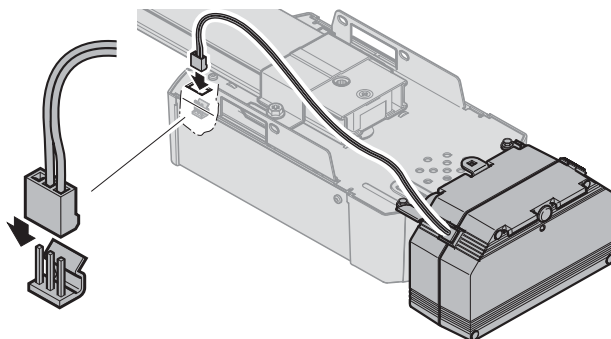
UAP 1
45 mA



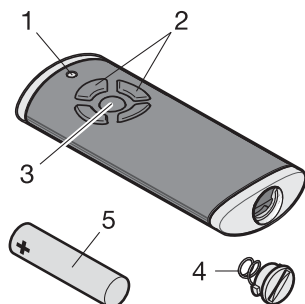
19



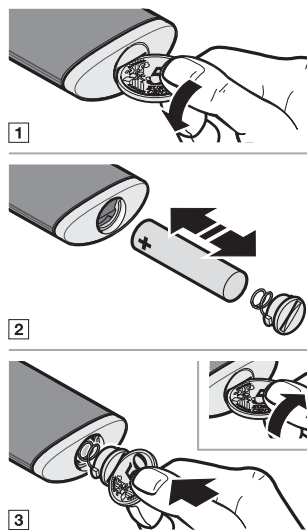
HNA 18



20



1 × AAA (LR03)
1,5 Volt



* Accessoires non compris dans l'équipement standard !

5 Mise en service

- ▶ Avant la mise en service, lisez et suivez les consignes de sécurité des chapitres 2.6 et 2.8.

REMARQUES :

- L'émetteur doit être opérationnel (voir chapitre 4.2.10)
- Le chariot de guidage doit être couplé et aucun obstacle ne doit se trouver dans la zone de fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Les dispositifs de sécurité doivent être montés et raccordés au préalable.
- Si d'autres dispositifs de sécurité sont raccordés ultérieurement, un nouveau trajet d'apprentissage (menu **10**) est nécessaire.
- Lors de l'apprentissage, les dispositifs de sécurité raccordés et le limiteur d'effort sont inactifs.

- ▶ Voir figure **21**

1. Branchez la fiche secteur.
Un **U** est allumé sur l'affichage.
2. Sélectionnez le type de porte disponible.
Un **L** est allumé sur l'affichage.

Types de porte :

Menu	Type de porte
01	= Porte sectionnelle
02	= Porte basculante ¹⁾
03	= Porte sectionnelle latérale
04	= Porte basculante ²⁾ (par ex. ET 500) ³⁾
05	= Porte coulissante ⁴⁾ (par ex. ST 500) ³⁾

- 1) Une porte basculant vers l'extérieur
- 2) Une porte basculant vers l'intérieur
- 3) En fonction du type de motorisation
- 4) Pour ce type de porte, un listel de contact à résistance 8k2 doit être monté sur le côté de fermeture complémentaire dans le sens *Ouvert*, puis raccordé à la motorisation via l'unité d'analyse 8k2-1T.

REMARQUE :

- ▶ Pour les portes à vantaux, paramétrez le menu **03**.

Temporisation :

Si le laps de temps imparti (60 secondes) est dépassé avant que les trajets d'apprentissage ne démarrent, la motorisation repasse automatiquement à l'état de livraison.

3. Appuyez sur la touche **⏏**.
 - La porte s'ouvre et s'immobilise brièvement en position finale *Ouvert*.
 - La porte effectue automatiquement 3 cycles complets (*Ouvert* et *Fermé*) et apprend ce faisant le déplacement, les efforts nécessaires et les dispositifs de sécurité raccordés.

Pendant les trajets d'apprentissage, la lampe de motorisation clignote et un **L** clignote sur l'affichage.

- La porte s'immobilise en position finale *Ouvert*. La lampe de motorisation reste allumée et s'éteint au bout de 60 secondes.

Pour interrompre un trajet d'apprentissage :

- ▶ Appuyez sur la touche **⏏**, **⏏**, la touche **PRG** ou un élément de commande externe avec fonction d'impulsion.
Un **U** est allumé sur l'affichage, indiquant que la motorisation n'est pas apprise.

Affichage des efforts appris

Une fois les trajets d'apprentissage effectués, un chiffre s'allume. Ce chiffre indique l'effort maximum déterminé.

Signification de la valeur :

- 0-2** Rapports d'efforts optimum.
Le fonctionnement de l'installation de porte est léger.
- 3-9** Mauvais rapports d'efforts.
L'installation de porte doit être vérifiée et à nouveau réglée.

Après l'affichage des efforts appris, la motorisation passe automatiquement au menu de mémorisation des émetteurs pour la fonction Commande par impulsion. Un **11** clignote sur l'affichage.

Pour mémoriser un émetteur (impulsion) :

4. Appuyez sur la touche d'émetteur dont vous souhaitez envoyer le code radio et maintenez-la enfoncée. (Pour connaître le comportement de l'émetteur, reportez-vous au chapitre 8.4). Lorsqu'un code radio valide est reconnu, un **11** clignote rapidement sur l'affichage.
5. Relâchez la touche d'émetteur.
L'émetteur est mémorisé et opérationnel.
11. clignote sur l'affichage et d'autres émetteurs peuvent être mémorisés.

Pour interrompre prématurément la mémorisation des émetteurs ou n'enregistrer aucun émetteur supplémentaire :

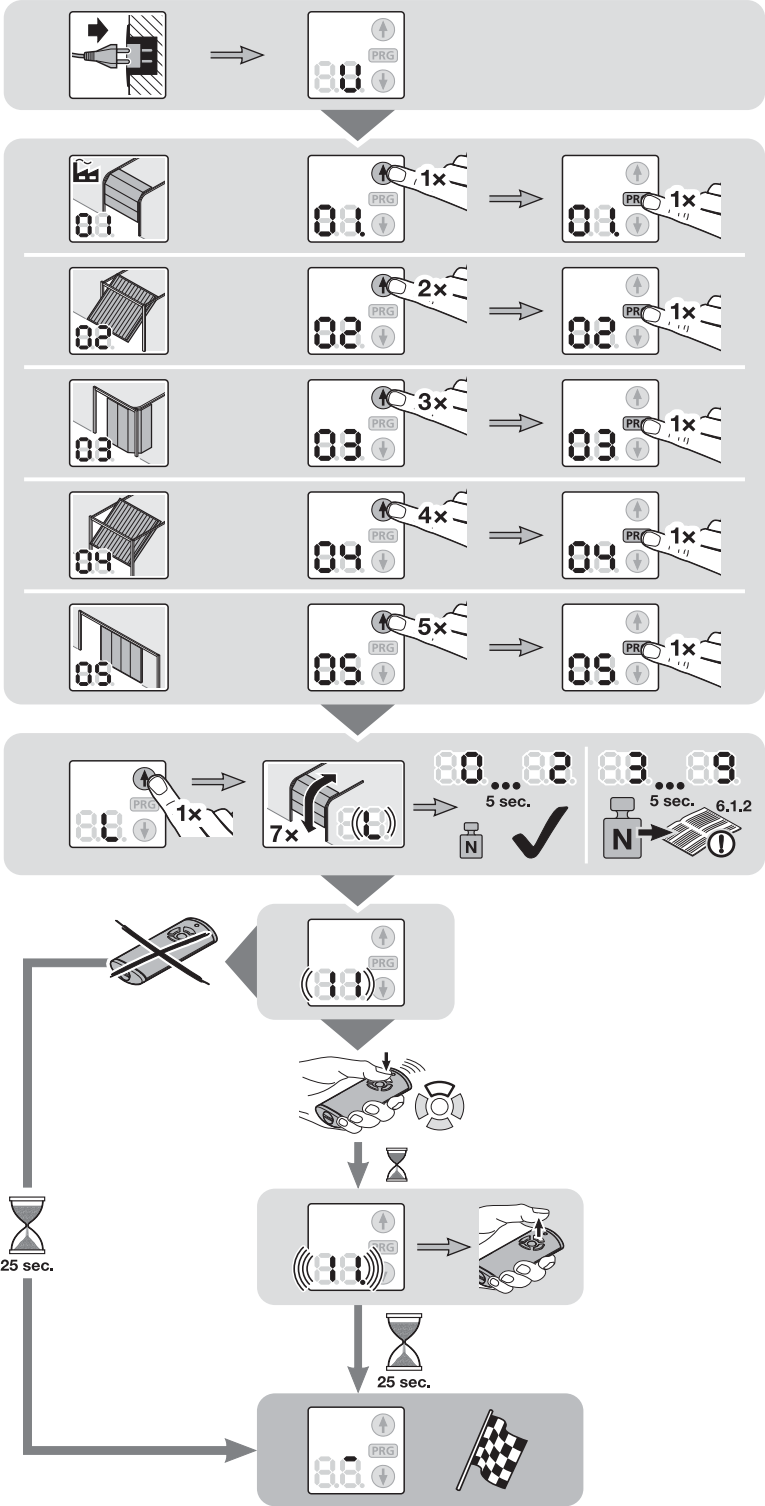
- ▶ Appuyez sur la touche **PRG**.
- 6. Appuyez sur la touche **⏏** ou **⏏**, afin de sélectionner le menu **00** (quitter le mode de programmation) ou attendez la fin de la temporisation, afin de passer en mode de fonctionnement.
ou
- 6.1 Appuyez sur la touche **⏏** ou **⏏**, afin de sélectionner le menu **12** (lampe de motorisation) ou le menu **13** (ouverture partielle).
- 7. Pour passer en mode de programmation, appuyez sur la touche **PRG**.
- 8. Aux menus **12** et **13**, procédez comme décrit aux étapes 4 + 5.

La motorisation est opérationnelle.

Temporisation :

Si, pendant la mémorisation de l'émetteur, le laps de temps imparti (25 secondes) est dépassé, la motorisation passe automatiquement en mode de fonctionnement. Pour mémoriser un émetteur, le menu correspondant doit être sélectionné (voir chapitre 6.1.3).

21



6 Menus

REMARQUES :

- Pour les blocs de fonctions composés de plusieurs menus, seul un menu peut être activé par bloc.
- Une fois l'apprentissage de la motorisation achevé, seuls les menus **10–46** disponibles à la sélection s'affichent. Les menus **01–05** ne sont accessibles que lors de la première mise en service. Le menu **00** sert à quitter le mode de programmation.
- Un point décimal situé à côté du numéro de menu indique que ce dernier est actif.

Pour passer au mode de programmation : figure 22

- Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que **00** s'allume sur l'affichage.

Pour sélectionner un menu : figure 22.1

- A l'aide de la touche $\uparrow$ ou $\downarrow$, sélectionnez le menu souhaité. Appuyez sur la touche $\uparrow$ ou $\downarrow$ et maintenez-la enfoncée pour un défilement plus rapide.

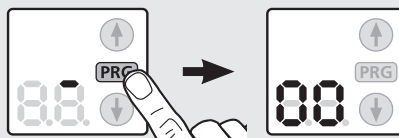
Pour activer un menu : figure 22.2

- Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal s'allume à côté du numéro de menu. Le menu est immédiatement activé.

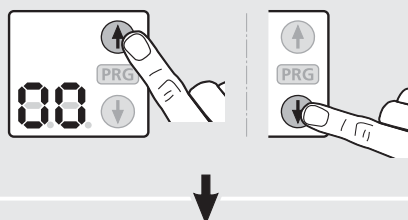
Pour quitter le mode de programmation : figure 22.3

- A l'aide de la touche $\uparrow$ ou $\downarrow$, sélectionnez le menu **00** et appuyez sur la touche **PRG**.
ou
- N'effectuez aucune saisie pendant 60 secondes (temporisation).

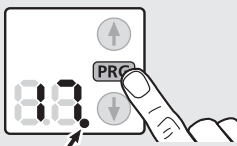
22



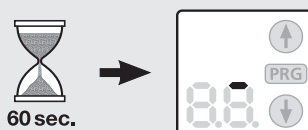
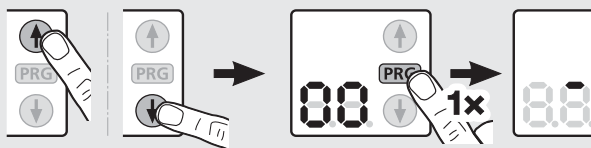
22.1



22.2



22.3





A propos des menus décrits ici :

- ▶ Voir également la vue d'ensemble à partir de la page 92.

6.1.4 Menu 14 : interrogation du type de porte

Le menu **14** permet d'interroger le type de porte lors de la mise en service ou après une réinitialisation à la configuration usine.

Pour interroger le type de porte :

1. Sélectionnez le menu **14**, tel que décrit au chapitre 6.
2. Appuyez sur la touche **PRG**.
Le type de porte réglé reste affiché tant que la touche **PRG** est enfoncée.

6.1.5 Menus 15–18 : lampe de motorisation commandée par la motorisation

Dès que la porte se met en mouvement, la lampe de motorisation s'allume. Au terme du trajet de porte, la lampe de motorisation reste allumée selon le temps réglé (durée d'éclairage résiduel).

Si le menu **15** est activé, le mouvement de porte n'enclenche pas la lampe de motorisation.

Les menus **16–18** permettent de régler la durée d'éclairage résiduel de la lampe de motorisation.

Pour régler la fonction souhaitée :

- ▶ Sélectionnez le menu de la fonction souhaitée, tel que décrit au chapitre 6.

6.1.6 Menus 19–21 : lampe de motorisation commandée par des éléments de commande externes

Un élément de commande externe (par ex. émetteur, bouton-poussoir IT 3b ou PB 3) permet d'allumer la lampe de motorisation et de laisser de cette dernière enclenchée selon le temps réglé (durée d'éclairage résiduel).

Si le menu **19** est activé, il est impossible d'allumer la lampe de motorisation par un élément de commande externe.

Les menus **20–21** permettent de régler la durée d'éclairage résiduel de la lampe de motorisation. Le menu **23** est également activé automatiquement.

Pour régler la fonction souhaitée :

- ▶ Sélectionnez le menu de la fonction souhaitée, tel que décrit au chapitre 6.

6.1.7 Menus 22–29 : fonctions avec platine d'extension

Si le menu **22** est activé, il est possible d'allumer et d'éteindre durablement l'éclairage externe. Impossible en combinaison avec le menu **23**. La lampe de motorisation est toujours désactivée.

Si le menu **22** est activé, le menu **19** est également activé automatiquement et les menus **23–29** ne peuvent pas être activés !

Si aucun temps d'avertissement ou temps de maintien en position ouverte n'est activé (menus **31–35, 41**) en cas de menu **27** ou **28** actif, le relais demeure sans fonction bien que le menu soit activé. Le relais d'option **HOR 1** est nécessaire au raccordement d'une lampe extérieure ou d'un feu de signalisation.

La platine d'adaptation universelle **UAP 1** permet de commuter d'autres fonctions, telles que les signaux de fins de course *Ouvert* et *Fermé*, la sélection de direction ou la lampe de motorisation.

Pour régler la fonction souhaitée :

- ▶ Sélectionnez le menu de la fonction souhaitée, tel que décrit au chapitre 6.

6.1.8 Menus 30–31 : temps d'avertissement

Le menu **30** désactive le temps d'avertissement. Lors d'une commande de démarrage, le trajet de porte débute instantanément.

Si le menu **31** est activé et une commande de démarrage est envoyée, un feu de signalisation raccordé au relais d'option clignote 5 secondes pendant le temps d'avertissement, avant que le trajet de porte ne débute. Le temps d'avertissement est actif dans les sens *Ouvert* et *Fermé*.

Pour régler la fonction souhaitée :

- ▶ Sélectionnez le menu de la fonction souhaitée, tel que décrit au chapitre 6.

6.1.9 Menus 32–36 : fermeture automatique

En cas de fermeture automatique, une commande de démarrage provoque uniquement l'ouverture de la porte. Elle se ferme automatiquement après écoulement du temps réglé et du temps d'avertissement. Si la porte reçoit une commande de démarrage pendant la fermeture, elle s'immobilise et se rouvre à nouveau.

REMARQUES :

- Dans le cadre du domaine de validité de la norme DIN EN 12453, la fermeture automatique ne doit / ne peut être activé que lorsqu'au moins un dispositif de sécurité **supplémentaire** (cellule photoélectrique) est raccordé en plus du limiteur d'effort monté de série.
- Lors du réglage de la fermeture automatique (menus **32–35**), le temps d'avertissement (menu **31**) et la cellule photoélectrique (menu **61**) sont également activés automatiquement.

Pour régler la fonction souhaitée :

- ▶ Sélectionnez le menu de la fonction souhaitée, tel que décrit au chapitre 6.

6.1.10 Menus 37–38 : fonctions Temps de maintien en position ouverte

Le temps réglé pour la fermeture automatique correspond au temps de maintien en position ouverte de la porte avant qu'elle ne ferme automatiquement.

Si le menu **37** est activé, un code radio *Impulsion*, un élément de commande externe avec fonction d'impulsion, la touche ④ ou une cellule photoélectrique permet de rallonger le temps de maintien en position ouverte.

Si le menu **38** est activé, un code radio *Impulsion*, un élément de commande externe avec fonction d'impulsion ou la touche ④ permet d'interrompre le temps de maintien en position ouverte et la porte se referme immédiatement dès le temps d'avertissement écoulé.

Pour régler la fonction souhaitée :

- ▶ Sélectionnez le menu de la fonction souhaitée, tel que décrit au chapitre 6.

6.1.11 Menus 41–42 : fermeture automatique à partir de la position Ouverture partielle

Non adapté aux portes sectionnelles latérales !

REMARQUES :

- Dans le cadre du domaine de validité de la norme DIN EN 12453, la fermeture automatique ne doit / ne peut être activée que lorsqu'au moins un dispositif de sécurité **supplémentaire** (cellule photoélectrique) est raccordé en plus du limiteur d'effort monté de série.
- Lors du réglage de la fermeture automatique (menu **41**), la cellule photoélectrique (menu **61**) est également activée automatiquement. Le temps d'avertissement (menu **31**) n'est pas activé.

Si le menu **41** est activé, la porte se ferme automatiquement au bout d'1 heure.

Le menu **42** désactive la fermeture automatique à partir de la position Ouverture partielle.

Pour régler la fonction souhaitée :

- ▶ Sélectionnez le menu de la fonction souhaitée, tel que décrit au chapitre 6.

6.1.12 Menu 40 : suppression de codes radio – Toutes les fonctions

► Voir figure 27

Il est impossible de supprimer séparément les codes radio de différentes touches d'émetteur ou de différentes fonctions.

6.1.13 Menu 43 : Modification de la position d'aération

► Voir figure 28

La position Ouverture partielle (position d'aération) dépend du type de porte et est préréglée en usine.

Porte sectionnelle :

	Parcours du chariot d'env. 260 mm avant la position finale <i>Fermé</i> .
Hauteur minimale	Parcours du chariot d'env. 120 mm avant chaque position finale.

La position Ouverture partielle est atteinte par le 3ème canal radio (menu 13), un récepteur externe, la platine d'extension UAP 1 ou une impulsion aux bornes 20/23.

Pour modifier la position Ouverture partielle :

1. Amenez la porte dans la position souhaitée à l'aide des touches  et , à partir du code radio *Impulsion* appris ou d'un élément de commande externe avec fonction d'impulsion.
2. Sélectionnez le menu 43.
3. Appuyez sur la touche **PRG** jusqu'à ce que le point décimal s'allume à côté du numéro de menu.

La position Ouverture partielle modifiée est enregistrée.

Si la hauteur choisie est trop faible, le chiffre 1 apparaît avec un point décimal clignotant (voir chapitre 17).

6.1.14 Menu 44 : blocage des touches de commande de la motorisation

► Voir figure 29

Lors du blocage, seules les touches  et  de la motorisation sont bloquées. Les éléments de commande externes et l'émetteur sont toujours actifs.

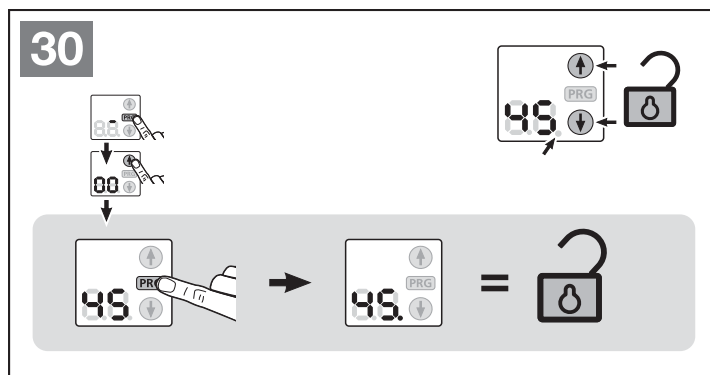
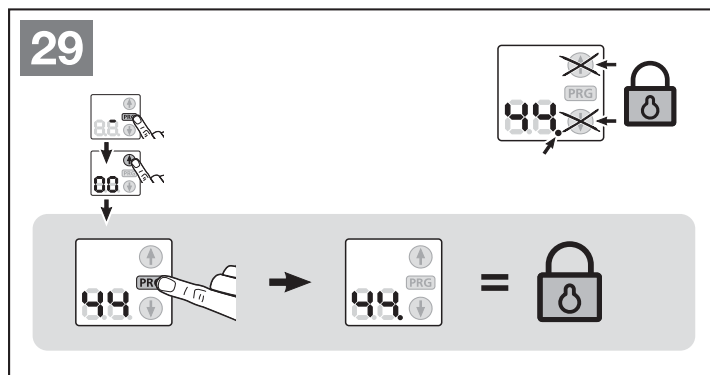
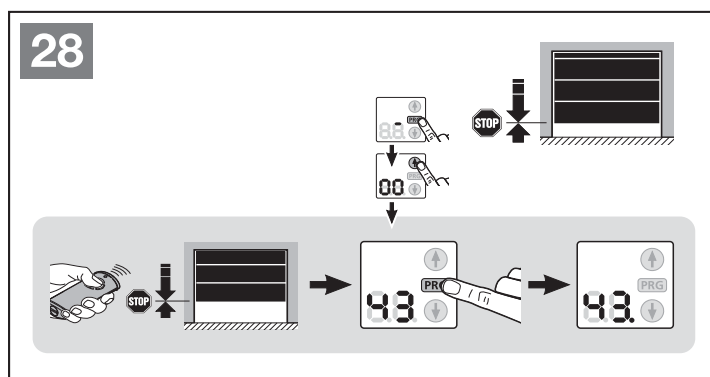
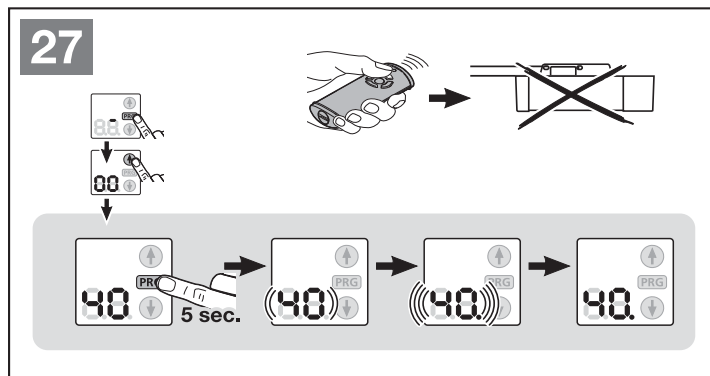
Si le point décimal s'allume à côté du numéro de menu, les touches de commande sont bloquées.

6.1.15 Menu 45 : déblocage des touches de commande de la motorisation

► Voir figure 30

Lors du déblocage, les touches  et  de la motorisation sont débloquentes.

Si le point décimal s'allume à côté du numéro de menu, les touches de commande **ne** sont **pas** bloquées.



7 Apprentissage de la motorisation

Lors de l'apprentissage (figure 21), la motorisation se règle en fonction de la porte. Ce faisant, la longueur de déplacement, l'effort nécessaire à l'ouverture ainsi qu'à la fermeture et les dispositifs de sécurité éventuellement raccordés sont appris automatiquement et enregistrés avec tolérance de panne. Les données s'appliquent uniquement à cette porte.

Lampe de motorisation :

Si la motorisation n'est pas encore apprise, la lampe de motorisation s'allume pendant les 60 secondes suivant le branchement de la fiche secteur dans la prise de courant. En appuyant sur la touche (1), (2) ou **PRG**, vous pouvez prolonger la durée d'éclairage.

Lors de l'apprentissage, la lampe de motorisation clignote. Une fois les trajets d'apprentissage achevés, la lampe de motorisation s'allume et s'éteint après 60 secondes (réglage d'usine).

PRECAUTION

Risque de blessure dû à une sélection incorrecte du type de porte

En cas de sélection erronée du type de porte, les spécifications de porte préréglées ne seront pas spécifiques au type. Le comportement erroné de la porte peut provoquer des blessures.

- Sélectionnez uniquement le menu correspondant au type de votre porte.

AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à des dispositifs de sécurité défectueux

En cas de dysfonctionnement, des dispositifs de sécurité en panne peuvent provoquer des blessures.

- Une fois les trajets d'apprentissage terminés, le responsable de la mise en service doit contrôler la / les fonction(s) du / des dispositif(s) de sécurité.

Ce n'est que lorsque ces opérations sont achevées que l'installation est opérationnelle.

8 Emetteur HS 5 BiSecur



AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à un mouvement de porte

L'utilisation de l'émetteur est susceptible de blesser des personnes en raison du mouvement de porte.

- Assurez-vous que les émetteurs restent hors de portée des enfants et qu'ils sont uniquement utilisés par des personnes déjà initiées au fonctionnement de l'installation de porte télécommandée !
- Vous devez en règle générale commander l'émetteur avec contact visuel direct à la porte si cette dernière ne dispose que d'un dispositif de sécurité !
- N'empruntez l'ouverture de porte télécommandée en véhicule ou à pied que lorsque la porte de garage s'est immobilisée en position finale Ouvert !
- Ne restez jamais sous la porte lorsqu'elle est ouverte.
- Veuillez noter que l'une des touches d'émetteur peut être actionnée par mégarde (par ex. dans une poche / un sac à main) et ainsi provoquer un trajet de porte involontaire.

PRECAUTION

Risque de blessure dû à un trajet de porte involontaire

Pendant la procédure d'apprentissage du système radio, des trajets de porte involontaires peuvent se déclencher.

- Lors de l'apprentissage du système radio, veillez à ce qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouve dans la zone de déplacement de la porte.

PRECAUTION

Risque de brûlure dû au contact avec l'émetteur

Une exposition directe aux rayons solaires ou une forte chaleur peut provoquer un important échauffement de l'émetteur susceptible de causer des brûlures lors de l'utilisation.

- Protégez l'émetteur de toute exposition directe aux rayons solaires ou forte chaleur (en le plaçant par exemple dans la boîte à gant du véhicule).

ATTENTION

Altération du fonctionnement due à des intempéries

En cas de non-respect, le fonctionnement peut être altéré ! Protégez l'émetteur des influences suivantes :

- Exposition directe au soleil (température ambiante autorisée : -20 °C à +60 °C)
- Humidité
- Poussière

REMARQUES :

- Si le garage ne dispose d'aucun accès séparé, toute modification ou extension des systèmes radio doit avoir lieu à l'intérieur même du garage.
- Après la programmation ou l'extension du système radio, procédez toujours à un essai de fonctionnement.
- Pour la mise en service ou l'extension du système radio, utilisez exclusivement des pièces d'origine.
- Les impératifs locaux peuvent exercer une influence sur la portée du système radio.
- L'utilisation simultanée de téléphones portables GSM 900 peut affecter la portée.

8.1 Description de l'émetteur

- Voir figure 20

8.2 Introduction / Changement de la pile

- Voir figure 20

ATTENTION**Destruction de l'émetteur due à une fuite de la pile**

Les piles peuvent fuir et détruire l'émetteur.

- Si vous n'utilisez pas l'émetteur sur une période prolongée, retirez la pile de celui-ci.

8.3 Fonctionnement de l'émetteur

Un code radio est affecté à chaque touche d'émetteur.

Appuyez sur la touche d'émetteur dont vous souhaitez envoyer le code radio.

- Le code radio est envoyé et la LED s'allume en bleu pendant 2 secondes.

REMARQUE :

Lorsque la pile est presque vide, la LED clignote 2 × au rouge :

- Avant l'envoi du code radio.
 - Vous **devriez** remplacer la pile prochainement.
- Et aucun envoi du code radio n'a lieu.
 - Vous **devez** immédiatement remplacer la pile.

8.4 Transmission / Envoi d'un code radio

- Appuyez sur la touche d'émetteur dont vous souhaitez transmettre / envoyer le code radio et maintenez-la enfoncée.
 - Le code radio est envoyé ; la LED s'allume en bleu pendant 2 secondes, puis s'éteint.
 - Après 5 secondes, la LED clignote en alternance au rouge et au bleu ; le code radio est envoyé.
- Lorsque le code radio est transmis et reconnu, relâchez la touche d'émetteur.
 - La LED s'éteint.

REMARQUE :

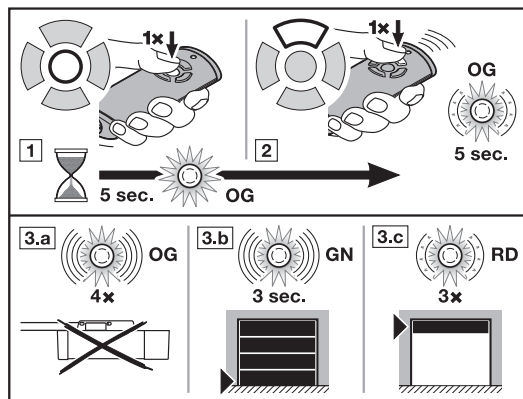
Pour procéder à une transmission / un envoi, vous disposez de 15 secondes. Si le code radio n'est pas transmis / envoyé dans cet intervalle, la procédure doit être réitérée.

8.5 Interrogation de la position de porte**8.5.1 Interrogation manuelle de la position de porte**

Cet émetteur vous permet d'interroger la position actuelle (Ouvert / Fermé) d'une porte. Pour cela, la motorisation doit être équipée d'un module radio bidirectionnel et située à portée de l'émetteur.

REMARQUE :

Si vous appuyez sur une touche d'émetteur ne commandant aucun module radio bidirectionnel, l'interrogation de la position de porte est interrompue.

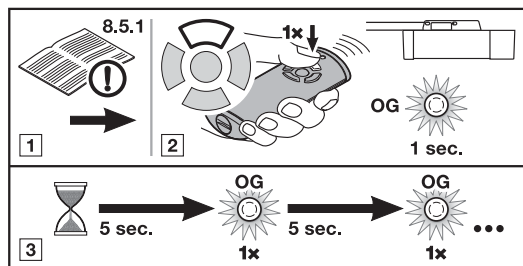


- Appuyez sur la touche d'interrogation de la position de porte.
 - La LED s'allume en orange pendant 5 secondes.
- Pendant ce temps, appuyez sur la touche d'émetteur de l'installation de porte dont vous souhaitez connaître la position.
 - La LED clignote lentement à l'orange pendant maximum 5 secondes.
- Un rétrosignal est envoyé en fonction de la position de la porte.
 - La LED clignote 4 × rapidement à l'orange.
 - La motorisation est hors de portée.
 - La LED clignote rapidement au vert pendant 3 secondes.
 - Position : la porte est fermée.
 - La LED clignote 3 × lentement au rouge.
 - Position : la porte n'est pas fermée.

Une nouvelle interrogation de la position de porte n'est possible que lorsque la LED s'éteint.

8.5.2 Rétrosignal automatique de la position de porte après interrogation manuelle

Si vous appuyez de nouveau sur la même touche d'émetteur dans les 5 secondes suivant l'interrogation manuelle de la position de porte, vous obtiendrez un rétrosignal de la position de porte, dès que la porte aura atteint la fin de course.



- Effectuez une interrogation manuelle de la position de porte, voir chap. 8.5.1.
- Appuyez **de nouveau** sur la touche d'émetteur, comme décrit à l'étape 2. du chap. 8.5.1.

- Le code radio est envoyé ; la LED s'allume brièvement en orange.
3. La position de la porte est interrogée toutes les 5 secondes ; la LED s'allume brièvement en orange.

REMARQUE :

- En appuyant de nouveau sur la touche d'émetteur, un trajet de porte est déclenché si la porte est à l'arrêt.
4. Si la position de la motorisation est connue, celle-ci est automatiquement renvoyée.

8.6 Réinitialisation de l'émetteur

- Les étapes suivantes permettent d'affecter un nouveau code radio à chaque touche d'émetteur .
1. Ouvrez le compartiment à piles et retirez la pile pendant 10 secondes.
2. Appuyez sur une touche d'émetteur et maintenez-la enfoncée.
3. Introduisez la pile et fermez le compartiment à piles.
- La LED clignote lentement au bleu pendant 4 secondes.
 - La LED clignote rapidement au bleu pendant 2 secondes.
 - La LED s'allume longuement en bleu.
4. Relâchez la touche d'émetteur.
- Tous les codes radio sont réattribués.**

REMARQUE :

Si vous relâchez la touche d'émetteur trop tôt, aucun nouveau code radio ne sera affecté.

8.7 Affichage par LED

Bleu (BU)

Etat	Fonction
S'allume 2 s	Code radio en cours d'envoi
Clignote lentement	Emetteur en mode Apprentissage
Clignote rapidement après clignotement lent	Reconnaissance d'un code radio valide lors de l'apprentissage
Clignote 4 s lentement clignote 2 s rapidement, reste longtemps allumée	Réinitialisation de l'appareil en cours ou achevée

Rouge (RD)

Etat	Fonction
Clignote 2 x	Pile presque vide
Clignote 3 x lentement	Position : la porte n'est pas fermée

Bleu (BU) et rouge (RD)

Etat	Fonction
Clignote en alternance	Emetteur en mode Transmission / Envoi

Orange (OG)

Etat	Fonction
S'allume 5 s	Interrogation de la position de porte activée
Clignote 5 s lentement	La position est interrogée
Clignote 4 x rapidement	Motorisation hors de portée
S'allume brièvement	La position est interrogée toutes les 5 sec

Vert (GN)

Etat	Fonction
Clignote 3 s rapidement	Position : la porte est fermée

8.8 Nettoyage de l'émetteur

ATTENTION

Endommagement de l'émetteur dû à un nettoyage incorrect
Le nettoyage de l'émetteur à l'aide de produits de nettoyage inappropriés peut altérer le boîtier de l'émetteur ainsi que les touches d'émetteur.
► Nettoyez l'émetteur uniquement à l'aide d'un chiffon propre, doux et humide.

REMARQUE :

En contact avec des produits cosmétiques (par ex. crème pour les mains), les touches d'émetteur blanches peuvent se décolorer en cas d'utilisation régulière sur une période prolongée.

8.9 Elimination



Les appareils électriques et électroniques de même que les piles ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères, mais doivent être remis aux points de collecte prévus à cet effet.

8.10 Données techniques

Type	Emetteur HS 5 BiSecur
Fréquence	868 MHz
Alimentation électrique	1 x pile 1,5 V, type : AAA (LR 03)
Temp. ambiante admise	De - 20 °C à + 60 °C
Indice de protection	IP 20

8.11 Extrait de la déclaration de conformité pour émetteurs

La conformité du produit nommé ci-dessus aux dispositions des directives selon l'article 3 des directives R&TTE 1999/5/CE a été démontrée par le respect des normes suivantes :

- EN 60950:2000
- EN 300 220-1
- EN 300 220-3
- EN 301 489-1
- EN 300 489-3

Vous pouvez demander la déclaration de conformité originale auprès du fabricant.

9 Récepteur radio externe*

Un récepteur radio externe permet, en cas de portées réduites par exemple, de commander les fonctions *Impulsion*, *Lampe de motorisation* ou *Ouverture partielle*.

En cas de raccordement ultérieur d'un récepteur radio externe, les données du module radio intégré doivent impérativement être supprimées (voir chapitre 6.1.12).

* Accessoires non compris dans l'équipement standard !

REMARQUE :

En cas de récepteurs externes avec câble d'antenne, ce dernier ne doit pas entrer en contact avec des objets métalliques (clous, montants, etc.). La meilleure orientation doit être déterminée par des tests.

L'utilisation simultanée de téléphones portables GSM 900 peut affecter la portée.

9.1 Apprentissage de touches d'émetteur

- Mémorisez la touche d'émetteur pour la fonction souhaitée à l'aide des instructions d'utilisation du récepteur externe.

9.2 Extrait de la déclaration de conformité pour récepteurs

La conformité du produit nommé ci-dessus aux dispositions des directives selon l'article 3 des directives R&TTE 1999/5/CE a été démontrée par le respect des normes suivantes :

- EN 300 220-3
- EN 301 489-1
- EN 300 489-3

Vous pouvez demander la déclaration de conformité originale auprès du fabricant.

10 Fonctionnement

	⚠ AVERTISSEMENT Risque de blessure dû à un mouvement de porte Le mouvement de porte est susceptible d'entraîner des dommages corporels ou matériels dans la zone de déplacement. ► Les enfants ne doivent pas jouer à proximité de l'installation de porte. ► Assurez-vous qu'aucune personne et qu'aucun objet ne se trouve dans la zone de déplacement de la porte. ► Si l'installation de porte ne dispose que d'un dispositif de blocage, faites fonctionner la motorisation de porte de garage uniquement lorsque vous pouvez voir la zone de déplacement de la porte. ► Surveillez le fonctionnement de porte jusqu'à ce que cette dernière ait atteint la position finale. ► N'empruntez l'ouverture de porte télécommandée en véhicule ou à pied que lorsque la porte de garage s'est immobilisée en position finale Ouvert ! ► Ne restez jamais sous la porte lorsqu'elle est ouverte.
--	---

⚠ PRECAUTION Risque d'écrasement dans le rail de guidage Toute manipulation du rail de guidage durant le trajet de porte comporte un risque d'écrasement. ► Durant un trajet de porte, n'introduisez jamais les doigts dans le rail de guidage.
--

⚠ PRECAUTION Risque de blessure dû à la tirette à corde Si vous vous suspendez à la tirette à corde, cette dernière peut céder et vous pouvez vous blesser. La motorisation peut se détacher et blesser les personnes se trouvant en dessous, endommager des objets ou se détériorer en chutant. ► Ne vous suspendez pas à la tirette à corde.

⚠ PRECAUTION Risque de blessure dû à l'ampoule brûlante Toute manipulation de la lampe réflecteur à lumière froide pendant ou directement après l'exploitation est susceptible d'entraîner des brûlures. ► Ne touchez pas la lampe réflecteur à lumière froide lorsque celle-ci est allumée ou vient d'être éteinte.

⚠ PRECAUTION Risque de blessure dû à un mouvement de porte incontrôlé dans le sens Fermé en cas de rupture d'un ressort du système d'équilibrage et de déverrouillage du chariot de guidage. Sans le montage d'un set d'extension, un mouvement de porte incontrôlé dans le sens Fermé peut avoir lieu si le chariot de guidage est déverrouillé en cas de ressort de système d'équilibrage rompu, de contrepoids de porte insuffisant ou de porte non fermée entièrement. ► Le monteur responsable doit monter un set d'extension sur le chariot de guidage lorsque les conditions suivantes sont pertinentes : – La norme DIN EN 13241-1 s'applique – La motorisation de porte de garage doit être montée ultérieurement par un spécialiste sur une porte sectionnelle sans sécurité rupture de ressort (série 30). Ce set se compose d'une vis sécurisant le chariot de guidage de tout déverrouillage incontrôlé et d'un panneau pour tirette à corde, dont les images décrivent la façon de manier le set et le chariot de guidage pour les deux modes de service du rail de guidage. REMARQUE : L'utilisation d'un débrayage de secours ou d'un verrou de débrayage de secours est impossible en combinaison avec le set d'extension.
--

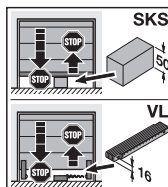
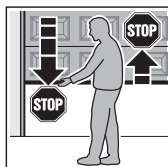
ATTENTION Endommagement dû au câble de déverrouillage mécanique Tout accrochage accidentel du câble de déverrouillage mécanique dans la galerie de toit ou dans une quelconque saillie du véhicule ou de la porte est susceptible d'entraîner des dommages matériels. ► Veillez à ce que le câble ne puisse rester accroché. Surchauffe de l'éclairage La surchauffe de la lampe de motorisation peut entraîner des dommages matériels en cas de distance rapprochée. ► La distance aux matériaux inflammables ou aux surfaces sensibles à la chaleur doit être d'au minimum 0,1 m (voir figure 7).

10.1 Instruction des utilisateurs

- Initiez toutes les personnes utilisant l'installation de porte à la commande sûre et conforme de la motorisation de porte de garage.
- Faites-leur une démonstration et un test du déverrouillage mécanique, ainsi que du rappel automatique de sécurité.

10.2 Essai de fonctionnement

Pour vérifier le rappel automatique de sécurité :



1. Retenez la porte avec les deux mains pendant que cette dernière **se ferme**.
L'installation de porte doit s'immobiliser et amorcer le rappel automatique de sécurité.
2. Retenez la porte avec les deux mains pendant que cette dernière **s'ouvre**.
L'installation de porte doit se couper.
3. Placez un testeur d'env. 50 mm (SKS) ou 16 mm (VL) de hauteur au niveau du milieu de la porte, puis amenez la porte en position de fermeture.
L'installation de porte doit s'immobiliser et amorcer le rappel automatique de sécurité dès qu'elle atteint le testeur.

- En cas de défaillance du rappel automatique de sécurité, confiez directement l'inspection / la réparation à un spécialiste.

10.3 Fonction des divers codes radio

Un code radio est affecté à chaque touche d'émetteur. Pour pouvoir commander la motorisation à l'aide de l'émetteur, la touche d'émetteur de la fonction souhaitée doit être mémorisée sur la motorisation. En d'autres termes, le code radio correspondant doit être transmis au récepteur radio intégré.

REMARQUE :

Si le code radio de la touche d'émetteur apprise a été préalablement copié depuis un autre émetteur, la touche d'émetteur doit être actionnée une seconde fois pour le **premier** fonctionnement.

10.3.1 Canal 1 / Impulsion

En fonctionnement normal, la motorisation de porte de garage travaille avec la commande séquentielle à impulsion qui est déclenchée par le code radio *Impulsion* appris ou par un bouton extérieur :

- 1ère impulsion : La porte se déplace en direction d'une position finale.
- 2ème impulsion : La porte s'arrête.
- 3ème impulsion : La porte repart dans le sens opposé.
- 4ème impulsion : La porte s'arrête.
- 5ème impulsion : La porte repart dans la direction de la position finale choisie lors de la 1ère impulsion.

etc.

10.3.2 Canal 2 / Eclairage

La lampe de motorisation peut être allumée ou éteinte de manière anticipée par le biais du code radio *Eclairage* appris.

10.3.3 Canal 3 / Ouverture partielle

Si la porte ne se trouve **pas en ouverture partielle**, elle peut être déplacée dans cette position à l'aide du code radio *Ouverture partielle*.

Si la porte se trouve **en ouverture partielle**, elle se déplace en position finale *Fermé* à l'aide du code radio *Ouverture partielle* et en position finale *Ouvert* à l'aide du code radio *Impulsion*.

10.4 Comportement de la motorisation de porte de garage après deux trajets d'ouverture rapides consécutifs

Le moteur de la motorisation de porte de garage est équipé d'une protection thermique contre la surcharge. Si, en l'espace de deux minutes, deux trajets rapides ont lieu dans le sens *Ouvert*, la protection contre la surcharge réduit la vitesse de déplacement, c'est-à-dire que les trajets en sens *Ouvert* et *Fermé* sont effectués à la même vitesse. Après un temps de repos de deux minutes, le trajet suivant dans le sens *Ouvert* est à nouveau effectué de manière rapide.

10.5 Comportement lors d'une panne d'électricité (sans batterie de secours)

Pour pouvoir ouvrir ou fermer la porte de garage manuellement durant une panne d'électricité, le chariot de guidage doit être débrayé de la porte fermée.

- Voir figure 4 à la page 68

10.6 Comportement après le rétablissement du courant (sans batterie de secours)

Une fois le courant rétabli, le chariot de guidage doit à nouveau être embrayé pour le fonctionnement automatique.

- Voir figure 6 à la page 69

Pour des raisons de sécurité, après une panne de courant **durant** un trajet de porte, le premier ordre de commande à impulsion doit toujours correspondre au sens *Ouvert*.

10.7 Trajet de référence

Un trajet de référence a lieu après une panne d'électricité lorsque la position de porte est inconnue ou lorsque le limiteur d'effort se déclenche 3 x de suite en cas de trajet dans le sens *Fermé*.

L'affichage indique simultanément les positions finales *Ouvert* et *Fermé*.

Un trajet de référence a toujours lieu dans le sens *Ouvert*, pendant que la lampe de motorisation clignote lentement.

REMARQUE :

En cas de déclenchement multiple du limiteur d'effort dans le sens *Ouvert*, aucun trajet de référence n'a lieu.

11 Inspection et maintenance

La motorisation de porte de garage est sans entretien.

Pour votre propre sécurité, nous vous recommandons cependant de faire inspecter et entretenir l'installation de porte par un spécialiste, conformément aux spécifications du fabricant.



AVERTISSEMENT

Risque de blessure dû à un trajet de porte inattendu

Un trajet de porte inattendu peut survenir si de tierces personnes remettent l'installation de porte en marche par inadvertance lors de travaux d'inspection et de maintenance.

- ▶ Avant tout travail sur l'installation de porte, débranchez la fiche secteur **et** la fiche de la batterie de secours.
- ▶ Protégez l'installation de porte de toute remise en marche intempestive.

Toute inspection ou réparation nécessaire ne doit être effectuée que par un spécialiste. Pour cela, adressez-vous à votre fournisseur.

L'exploitant peut cependant procéder à un contrôle visuel.

- ▶ Inspectez tous les dispositifs de sécurité sans test **tous les six mois**.
- ▶ Toute défaillance et tout défaut doivent être réparés **immédiatement**.

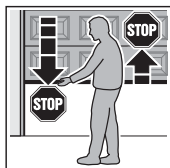
11.1 Tension de la sangle crantée / courroie dentée

En sortie d'usine, la sangle crantée / courroie dentée du rail de guidage possède une tension auxiliaire optimale.

Durant la phase de démarrage et de ralentissement de grandes portes, il se peut que la sangle crantée / courroie pende brièvement hors du profil de rail. Cependant, cet effet n'entraîne aucune perte sur le plan technique et n'a aucune répercussion négative sur le fonctionnement ou la longévité de la motorisation.

11.2 Vérification du rappel automatique de sécurité / de l'inversion

Pour vérifier le rappel automatique de sécurité / l'inversion :



1. Retenez la porte avec les deux mains pendant que cette dernière **se ferme**.

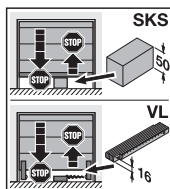
L'installation de porte doit s'immobiliser et amorcer le rappel automatique de sécurité.

2. Retenez la porte avec les deux mains pendant que cette dernière **s'ouvre**.

L'installation de porte doit se couper.

3. Placez un testeur d'env. 50 mm (SKS) ou 16 mm (VL) de hauteur au niveau du milieu de la porte, puis amenez la porte en position de fermeture.

L'installation de porte doit s'immobiliser et amorcer le rappel automatique de sécurité dès qu'elle atteint le testeur.



- ▶ En cas de défaillance du rappel automatique de sécurité, confiez directement l'inspection / la réparation à un spécialiste.

11.3 Ampoule de remplacement

Type	Lampe réflecteur à lumière froide avec verre de protection et protection anti-UV
Socle	GU 5,3
Puissance nominale	20 W
Tension nominale	12 V
Angle de rayonnement	36° – 60°
Diamètre	51 mm
Couleur de la lampe	Transparente

Lorsque l'éclairage est allumé, la douille de lampe est soumise à une tension alternative de 12 V CA.

- En règle générale, la lampe réflecteur à lumière froide ne doit être remplacée que lorsque la motorisation se trouve hors tension.

12 Réinitialisation à la configuration usine

- Voir figure 32

Pour réinitialiser à la configuration usine :

1. Débranchez la fiche secteur et, le cas échéant, la fiche de la batterie de secours.
2. Appuyez sur la touche **PRG** et maintenez-la enfoncée.
3. Enfichez à nouveau la prise secteur. Sur l'affichage apparaît
 - **8.8.** pendant une seconde
 - un **C** pendant une seconde
 - puis un **U**
4. Relâchez la touche **PRG**. La lampe de motorisation clignote 1 x puis reste allumée.
5. Ajustez la motorisation et procédez à son apprentissage (voir chapitre 5).

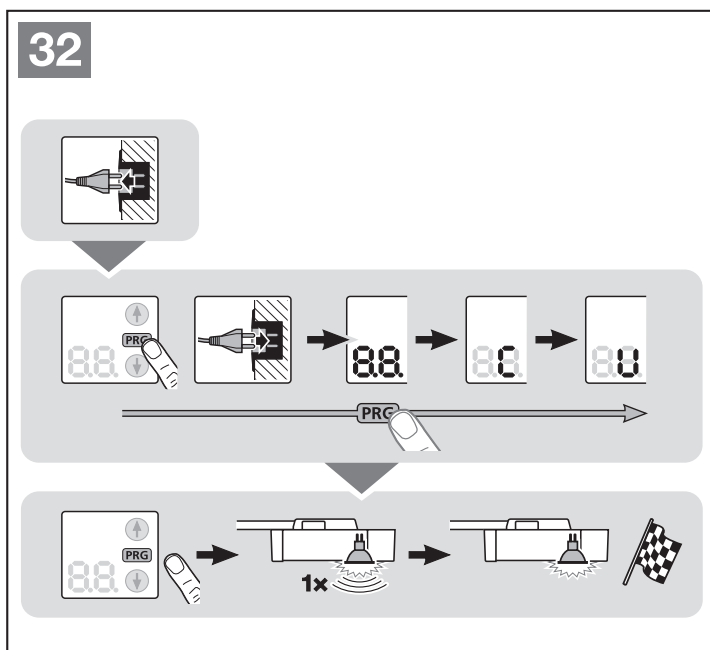
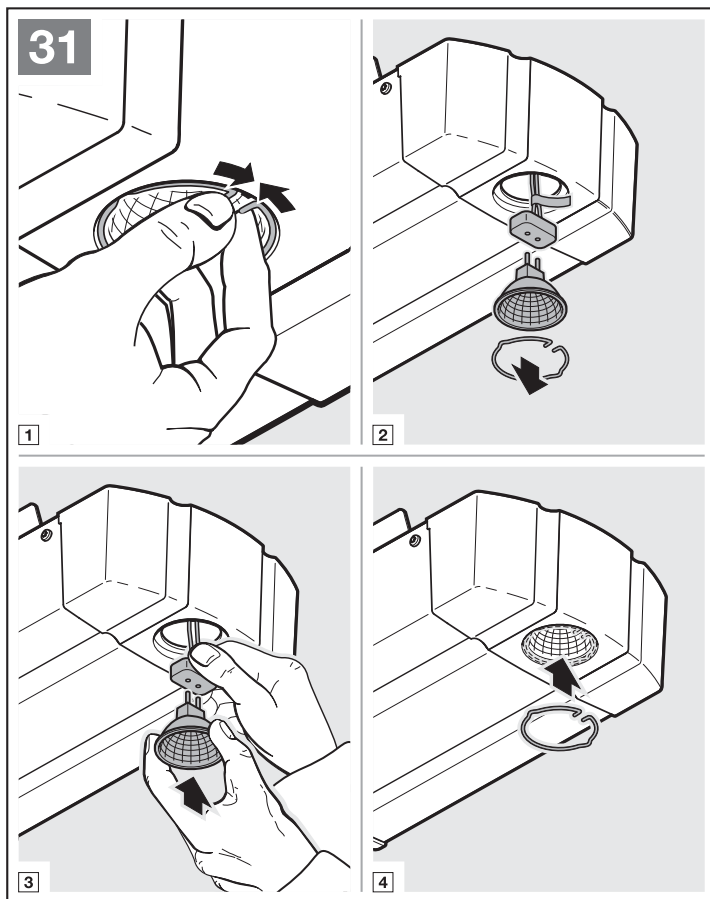
Si la réinitialisation à la configuration usine a échoué, la motorisation repasse automatiquement en mode de fonctionnement.

REMARQUE :

Les codes radio appris (*Impulsion / Eclairage / Ouverture partielle*) sont conservés.

Pour supprimer tous les codes radio :

- Voir chapitre 6.1.12



13 Démontage et élimination

REMARQUE :

Lors du démontage, respectez toutes les prescriptions en matière de sécurité sur le lieu de travail.

Faites démonter et éliminer la motorisation de porte de garage par un spécialiste selon les présentes instructions dans l'ordre inverse des étapes de montage.

14 Conditions de garantie

Durée de la garantie

Outre la garantie légale du vendeur inhérente au contrat de vente, nous accordons, à compter de la date d'achat, les garanties pièces suivantes :

- 5 ans de garantie sur la partie mécanique du bloc-moteur, le moteur et la commande moteur
- 2 ans sur le système radio, les accessoires et les équipements spéciaux

Le recours à la garantie ne prolonge pas le délai de garantie. Pour la livraison de pièces détachées et les travaux de remise en état, le délai de garantie est de six mois et couvre au moins le délai de garantie initial.

Conditions préalables

La garantie n'est applicable que dans le pays d'achat de l'appareil. Les marchandises doivent avoir été achetées au travers du canal de distribution spécifié par notre société. La garantie porte uniquement sur les dommages subis par l'objet du contrat lui-même.

La preuve d'achat sert de justificatif pour la garantie.

Prestations

Pendant la période de garantie, nous remédions à tous les défauts du produit résultant incontestablement d'un vice de matériaux ou de production. Selon notre choix, nous nous engageons à échanger le produit défectueux contre un produit sans défaut, à l'améliorer ou à convenir d'une moins-value. Les pièces remplacées deviennent notre propriété.

Le remboursement de frais pour le démontage et le montage, le contrôle de ces pièces, ainsi que les revendications de perte de bénéfice et d'indemnités, sont exclus de la garantie.

Sont également exclus de la garantie les dommages causés par :

- une pose et un raccordement non conformes
- une mise en service et une commande non conformes
- des influences extérieures telles que le feu, l'eau ou des conditions environnementales anormales
- des détériorations mécaniques par le biais d'accident, de chute ou de choc
- une destruction volontaire ou involontaire
- une usure normale ou un manque de maintenance
- des réparations effectuées par des personnes non qualifiées
- une utilisation de pièces d'origine étrangère
- un retrait ou une détérioration de la plaque d'identification

15 Extrait de la déclaration d'incorporation

(Suivant la directive sur les machines 2006/42/CE pour le montage d'une machine incomplète, conformément à l'annexe II, partie 1 B.)

Le produit décrit au dos est développé, construit et fabriqué en conformité avec les directives suivantes :

- Directive CE Machines 2006/42/CE
- Directive CE sur les produits de construction 89/106/CEE
- Directive CE Basse tension 2006/95/CE
- Directive CE Compatibilité électromagnétique 2004/108/CE

Normes et spécifications apparentées et connexes :

- EN ISO 13849-1, PL « c », cat. 2
Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité – Partie 1 : principes généraux de conception
- EN 60335-1/2, si applicable
Sécurité des appareils électroniques / Motorisations de porte de garage
- EN 61000-6-3
Compatibilité électromagnétique – Emissions parasites
- EN 61000-6-2
Compatibilité électromagnétique – Résistance aux parasitages

Les machines incomplètes au sens de la directive 2006/42/CE sont uniquement destinées à être intégrées à d'autres machines, machines incomplètes ou installations, ou à être assemblées avec celles-ci afin de former une machine au sens de la directive susmentionnée.

C'est pourquoi ce produit ne doit être mis en service que lorsque le respect des dispositions de la directive CE mentionnée plus haut par la machine / installation entière et par le produit dans laquelle il est intégré a été constaté.

Toute modification du produit non approuvée par nous annule la validité de la présente déclaration.

16 Données techniques

Connexion secteur	230/240 V, 50/60 Hz
Veille	Env. 1 W
Indice de protection	Uniquement pour zones sèches
Automatisme d'arrêt	Appris automatiquement de façon séparée pour les deux sens.
Coupage de position finale / limiteur d'effort	Auto-apprentissage inusable puisque réalisé sans commutateur mécanique, limiteur de fonctionnement supplémentaire d'environ 60 secondes intégré. Pour chaque trajet de porte, automatisme d'arrêt post-ajustable
Charge nominale	Voir plaque d'identification
Force de traction et de poussée	Voir plaque d'identification
Moteur	Moteur à courant continu avec capteur Hall
Transformateur	Avec protection thermique
Raccordement	Système de raccordement sans vis pour appareils externes avec une tension de sécurité basse 24 V CC, tels que bouton-poussoir intérieur et extérieur avec commande à impulsion
Fonctions spéciales	• Possibilité de raccordement d'un déclencheur stop / d'arrêt • Possibilité de raccordement d'une cellule photoélectrique ou d'une sécurité de contact • Relais d'option pour lampe d'avertissement, éclairage externe supplémentaire raccordable via adaptateur bus HCP
Déverrouillage rapide	En cas de panne de courant, doit être actionné de l'extérieur via un câble de traction
Ferrure universelle	Pour portes sectionnelles et basculantes
Vitesse de déplacement de porte	• Pour un trajet dans le sens <i>Fermé</i> max. 14 cm/s¹⁾ • Pour un trajet dans le sens <i>Ouvert</i> max. 22 cm/s¹⁾
Bruit aérien émis par la motorisation de porte de garage	≤ 70 dB (A)
Rail de guidage	Ultra-plat (30 mm), avec sécurité anti-relevage intégrée et sangle crantée / courroie dentée sans entretien brevetée

1) Selon le type de motorisation, le type et les dimensions de porte ainsi que le poids du tablier

17 Affichage des erreurs / messages d'avertissement et états d'exploitation

17.1 Affichage d'erreurs et d'avertissements

Affichage	Erreur / Avertissement	Cause possible	Remède
8.1 	Réglage de la limite d'inversion impossible	Lors du réglage de la limite d'inversion SKS/VL, un obstacle se trouvait dans le champ La position de la limite d'inversion est > 200 mm avant la position finale <i>Fermé</i>	Ecarter l'obstacle En appuyant sur la touche  ou  , vous pouvez acquitter l'erreur. Choisissez une position < 200 mm avant la position finale <i>Fermé</i>
	Réglage de la hauteur d'ouverture partielle impossible	La hauteur d'ouverture partielle est trop près de la position finale <i>Fermé</i> (parcours de chariot ≤ 120 mm)	Sélectionnez une hauteur d'ouverture partielle plus importante
8.2 	Dispositifs de sécurité (cellule photoélectrique)	Aucune cellule photoélectrique n'est raccordée	Raccordez une cellule photoélectrique ou activez le menu 60
		Le faisceau lumineux est interrompu	Régalez la cellule photoélectrique
		La cellule photoélectrique est défectueuse	Remplacez la cellule photoélectrique
8.3 	Limiteur d'effort dans le sens <i>Fermé</i>	La porte est trop lourde à la manœuvre ou se déplace de manière irrégulière	Corrigez le fonctionnement de porte
		Un obstacle se trouve dans la zone de déplacement de la porte	Ecarter l'obstacle et, le cas échéant, répétez l'apprentissage de la motorisation
8.4 	Circuit de veille ouvert	Le portillon incorporé est ouvert	Fermez le portillon incorporé
		L'aimant est monté à l'envers	Montez l'aimant à l'endroit (voir instructions du contact de portillon incorporé)
		Le test est hors service	Remplacez le contact de portillon incorporé
		L'arrêt UAP est enfoncé	
8.5 	Limiteur d'effort dans le sens <i>Ouvert</i>	La porte est trop lourde à la manœuvre ou se déplace de manière irrégulière	Corrigez le fonctionnement de porte
		Un obstacle se trouve dans la zone de déplacement de la porte	Ecarter l'obstacle et, le cas échéant, répétez l'apprentissage de la motorisation
8.6 	Erreur système	Erreur interne	Procédez à une réinitialisation au réglage d'usine (voir chapitre 12) et à un nouvel apprentissage de la motorisation ou, le cas échéant, remplacez-la
		La sangle / courroie s'est rompue	Remplacez la sangle / courroie
	Limitation de temps	La motorisation est défectueuse	Remplacez la motorisation
8.7 	Erreur de communication	La communication avec la platine d'extension est défectueuse (par ex. UAP 1, ES 1, ES 2, EF 1)	Vérifiez les câbles d'alimentation et, le cas échéant, remplacez-les
			Vérifiez la platine d'extension et, le cas échéant, remplacez-la
8.8 	Commande de démarrage impossible	La motorisation a été verrouillée pour ces éléments de commande et la commande de démarrage a été délivrée	Autorisez la motorisation pour les éléments de commande
			Vérifiez le raccordement de l'IT 3b
8.9 	Sécurité de contact	Le faisceau lumineux est interrompu	Contrôlez l'émetteur et le récepteur et, le cas échéant, remplacez-les ou remplacez entièrement la sécurité de contact
		Le listel de contact à résistance 8k2 est défectueux ou n'est pas raccordé	Vérifiez le listel de contact à résistance 8k2 ou raccordez-le à la motorisation via l'unité d'analyse 8k2-1T
8.8 	Aucun point de référence	Panne d'électricité	Déplacez la porte en position finale <i>Ouvert</i>
		Le limiteur d'effort s'est déclenché 3 x dans le sens <i>Fermé</i>	

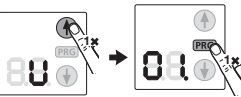
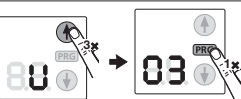
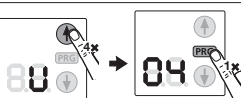
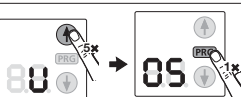
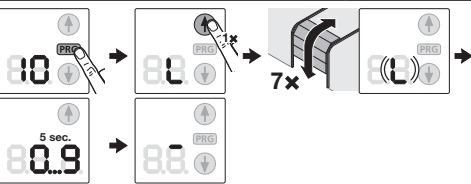
Affichage	Erreur / Avertissement	Cause possible	Remède
	Motorisation non apprise	La motorisation n'est pas encore apprise	Procédez à l'apprentissage de la motorisation (voir chapitre 5)
	Clignotement de l'affichage de maintenance à chaque trajet de porte	Aucune erreur. L'intervalle de maintenance réglé par le monteur est dépassé	L'installation de porte doit être inspectée et entretenue par un spécialiste conformément aux indications du fabricant

17.2 Affichage des états d'exploitation

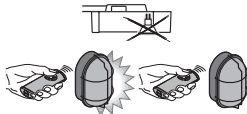
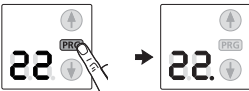
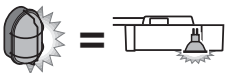
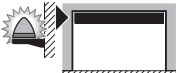
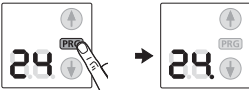
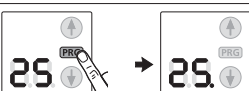
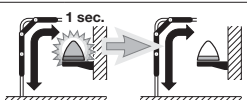
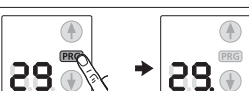
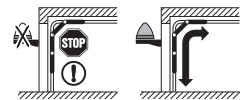
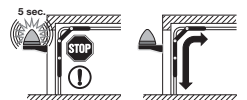
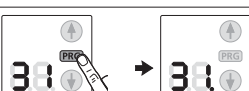
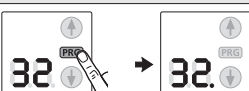
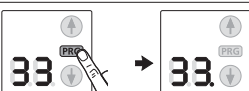
	La motorisation se trouve en position finale <i>Ouvert</i>		La motorisation se trouve dans une situation intermédiaire
	1. La motorisation est en cours de fonctionnement 2. Le temps d'avertissement est actif		La motorisation se trouve en position finale <i>Fermé</i>
	La motorisation se trouve en position Ouverture partielle		
	Entrée d'impulsion d'un code radio (1 clignotement)		Envoi d'un rétrosignal de statut à l'émetteur (1 clignotement)

18 Vue d'ensemble des menus et des programmations

Les réglages d'usine cités s'appliquent à une porte sectionnelle.

Symboles	Menus	Actions		Remarques
	00			Quittez le mode de programmation
Sélection du type de porte				
	01			 Sélection du type de porte (tous les réglages standards requis, tels que la vitesse, l'arrêt progressif, le comportement d'inversion des dispositifs de sécurité, la limite d'inversion, etc., sont préréglés)
	02			
	03			
	04		ET 100 Pour ET 500, SupraMatic H uniquement	
	05		Pour ST 500, SupraMatic H uniquement	
Trajets d'apprentissage				
	80			Trajets d'apprentissage après entretien / maintenance ou modifications

Symboles	Menus	Actions	Remarques
Mémorisation de l'émetteur			
	88	 	Impulsion
	82	 	Eclairage
	83	 	Ouverture partielle
Interrogation du type de porte			
? 	84		06 = porte étrangère
Durée d'éclairage résiduel par motorisation			
	85		
	86		
	87		
	88		
Durée d'éclairage résiduel par élément de commande externe			
	89		
	20.		
	28		

Symboles	Menus	Actions	Remarques
Fonctions supplémentaires avec relais			(HOR 1 ou 3ème relais UAP 1)
	22		Eclairage extérieur marche / arrêt
	23		Fonction identique à la lampe de motorisation 
	24		Message <i>Position finale Ouvert</i>
	25		Message <i>Position finale Fermé</i>
	26		Signal d'effacement en cas de commande <i>Ouvert</i>
	27		Signal continu de l'avertissement de démarrage / avertissement
	28		Clignotement de l'avertissement de démarrage / avertissement
	29		Enclenchement du relais pendant le trajet
Temps d'avertissement			
	30		
	31		
Fermeture automatique / Temps de maintien en position ouverte			Cellule photoélectrique nécessaire
	32		
	33		

Symboles	Menus	Actions	Remarques
	34		
	35		
	36		
Comportement en cas de pression sur une touche / Fermeture automatique / Temps de maintien en position ouverte			
	37		La pression sur une touche rallonge le temps de maintien en position ouverte
	38		La pression sur une touche interrompt le temps de maintien en position ouverte
Suppression de tous les codes radio			
	40		Tous les émetteurs Toutes les fonctions
Fermeture automatique / Ouverture partielle			Cellule photoélectrique nécessaire
	41		
	42		
Modification de la position d'aération			
	43		
Blocage / Déblocage des touches de commande			
	44		
	45		